



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2019

Rapport d'activité du premier semestre

1.	Faits marquants de la période	3
2.	Chiffre d'affaires	5
3.	Résultats	7
4.	Flux de trésorerie	10
5.	Bilan et endettement financier net	12
6.	Carnet de commandes	13
7.	Acompte sur dividende	13
8.	Principales transactions avec les parties liées	13
9.	Facteurs de risques	13

Rapport d'activité du premier semestre

Le premier semestre 2019 a été marqué par une activité dynamique et malgré une base de comparaison élevée, par une nouvelle hausse des résultats du Groupe. Celle-ci s'accompagne d'une génération positive de cash-flow libre, en dépit de l'impact de la saisonnalité de l'activité traditionnellement défavorable au 1^{er} semestre.

Ces bonnes performances confirment la solidité du modèle intégré concessionnaire-constructeur du Groupe, avec un renforcement du poids des concessions d'infrastructures. VINCI a finalisé, en mai, l'acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick, deuxième aéroport du Royaume-Uni et huitième européen, qui devient ainsi la plus grande plateforme de VINCI Airports.

Dans les concessions, le trafic est resté soutenu dans la plupart des aéroports gérés par VINCI Airports. Chez VINCI Autoroutes, les mouvements sociaux exceptionnels qui ont perturbé l'activité fin 2018 se sont poursuivis en janvier 2019, la situation étant ensuite revenue à la normale. Sur l'ensemble du semestre, le trafic est resté stable malgré une base de comparaison exigeante, le trafic du 2^e trimestre 2018 ayant bénéficié des perturbations du service ferroviaire.

Dans le contracting, la croissance organique a été soutenue tant en France qu'à l'international, de même que le rythme des prises de commandes. Le carnet de commandes des différents pôles de métiers progresse, pour atteindre en cumul un niveau historique record. La marge opérationnelle du contracting affiche néanmoins un léger recul, en raison des difficultés rencontrées par VINCI Construction sur plusieurs chantiers et de la sous-activité de certaines filiales dans les métiers de l'Oil & Gas, ces effets étant en grande partie compensés par une amélioration des résultats de VINCI Energies et d'Eurovia.

Bénéficiant d'un environnement de marché favorable, VINCI a réalisé plusieurs opérations de refinancement de sa dette dans d'excellentes conditions, allongeant sa maturité moyenne tout en diversifiant ses sources de financement avec deux émissions obligataires inaugurales en livres sterling et dollars américains.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2019 s'élève à 21,7 milliards d'euros, en hausse de 10,0 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018, incluant une croissance organique solide de 5,9 %. La croissance externe représente un impact positif sur le chiffre d'affaires de 3,7 % et les variations de change un impact positif de 0,4 %.

L'Ebitda¹ est en hausse de 23,5 % à 3 625 millions d'euros et intègre l'incidence positive de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (+ 254 millions d'euros). Il représente 16,7 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 2 289 millions d'euros, en hausse de 9,1 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (2 099 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 10,5 % (10,6 % au 1^{er} semestre 2018). L'application de la norme IFRS 16 a un impact peu significatif sur le ROPA.

Le résultat opérationnel courant (ROC), incluant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la part du Groupe dans le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ressort à 2 341 millions d'euros, en hausse de 8,7 % (2 154 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 359 millions d'euros, en progression de 4,5 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (1 300 millions d'euros). Le résultat net par action, après prise en compte des instruments dilutifs, ressort à 2,43 euros (2,32 euros au 1^{er} semestre 2018) en progression de 4,7 %.

Le cash-flow libre du 1^{er} semestre est positif en dépit de l'impact défavorable de la saisonnalité des activités du Groupe. Il s'établit à 316 millions d'euros, en nette amélioration par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (- 136 millions d'euros).

L'endettement financier net s'élève à 24,2 milliards d'euros au 30 juin 2019, en hausse de 7,6 milliards d'euros sur 12 mois. Par rapport au 31 décembre 2018, il augmente de 8,7 milliards d'euros à la suite de la prise de participation dans l'aéroport de Londres-Gatwick et des autres investissements financiers réalisés sur le semestre (environ 8 milliards d'euros). Les dividendes versés et les rachats d'actions ont représenté un montant de 1,6 milliard d'euros (1,5 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Groupe a réalisé plusieurs émissions obligataires et opérations de refinancement pour un montant total de plus de 4 milliards d'euros.

Au 30 juin 2019, la liquidité du Groupe s'élève à 11,7 milliards d'euros. Elle se décompose entre une trésorerie nette gérée de 3,5 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 8,2 milliards d'euros.

Les prises de commandes des pôles du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) se sont élevées à 20,7 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2019, en progression de près de 9 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (+ 7 % en France et + 10 % à l'international).

Le carnet de commandes au 30 juin 2019 progresse dans tous les pôles de métiers pour s'établir à 36,2 milliards d'euros, en hausse de près de

¹ Ebitda = Capacité d'autofinancement - Cafice

11 % sur 12 mois (France : - 2 % ; international : + 22 %) et de plus de 9 % par rapport au 31 décembre 2018. Il représente près de 12 mois d'activité moyenne de la branche contracting.

1. Faits marquants de la période

1.1 Principales variations de périmètre

Concessions

VINCI Airports a finalisé, le 13 mai 2019, l'acquisition de 50,01 % du capital de l'aéroport de Londres-Gatwick, propriété perpétuelle et deuxième plate-forme du Royaume-Uni. L'aéroport a accueilli 46 millions de passagers en 2018 et dessert une cinquantaine de capitales dans le monde. Il a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 800 millions de livres sterling et emploie 3 200 collaborateurs.

Contracting

VINCI Energies a acquis près d'une vingtaine de sociétés au cours du 1^{er} semestre 2019, représentant un chiffre d'affaires en année pleine de l'ordre de 200 millions d'euros. Les plus significatives sont :

- en France, Sysoco, intégrateur de réseaux de communication mobiles privés qui assurent des communications ultra sécurisées aux professionnels ;
- au Benelux, Koning & Hartman, société spécialisée dans les solutions de télécommunication spécifiques destinées aux industriels, aux opérateurs de télécommunications et aux acteurs des secteurs de la santé, du maintien de l'ordre et des transports publics. Acquis en juin 2019, l'entreprise emploie 320 collaborateurs aux Pays-Bas et en Belgique et a réalisé en 2018 un chiffre d'affaire de 66 millions d'euros.

VINCI Immobilier

VINCI Immobilier a finalisé, en janvier 2019, l'acquisition de 49,9 % des parts de la société Urvat Promotion, spécialisée dans la construction de logements dans le sud de la France.

Ces opérations sont décrites dans les notes aux comptes consolidés (note B2 : Evolution du périmètre de consolidation).

1.2 Succès commerciaux dans le contracting

Les prises de commandes du Groupe au 30 juin 2019 se sont élevées à 20,7 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2019, en croissance de près de 9 %. Celle-ci se décompose ainsi par pôle : Eurovia + 23 % ; VINCI Construction + 10 % ; VINCI Energies - 1 %. Parmi les contrats remportés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2019, les plus significatifs sont les suivants.

VINCI Energies

- réalisation de l'ensemble des installations techniques des gares de Centralen et Korsvägen, à Göteborg (Suède) ;
- installation des équipements électriques des deux nouvelles gares du RER E (La Défense et Porte Maillot) et du tunnel de 8 km reliant la gare d'Hausmann Saint-Lazare à la future gare de Nanterre-la-Folie.

Eurovia

- maintenance de « Deerfoot Trail », autoroute de 46 km à 2x2 ou 2x4 voies, s'étendant du nord au sud de Calgary au Canada pour une durée de 11 ans ;
- conception-construction-financement, en groupement avec VINCI Construction, de l'extension à l'ouest et à l'est sur 27,5 km de la ligne de métro de la Confédération à Ottawa au Canada, comprenant la réalisation de 4 km en tranchées couvertes, 20 ouvrages d'art, 16 stations et un centre de maintenance ;
- rénovation d'un tronçon ferroviaire de 6 km entre Lysá nad Labem et Ělákovice au nord-est de Prague (République tchèque).

VINCI Construction

- conception et construction de la liaison routière I-64 entre Hampton et Norfolk en Virginie (États-Unis), comprenant la réalisation de 5,3 km de viaducs en mer, de nouveaux tunnels et l'élargissement de 14,5 km de routes existantes ;
- conception-construction de la phase 1 de la station d'épuration Nhieu Loc-Thi Nghe, à Hô Chi Minh-Ville (Vietnam), ainsi que son exploitation-maintenance pour une durée de cinq ans ;
- construction d'un réservoir de gaz naturel liquéfié (GNL) de 225 000m³ au Canada.

1.3 Opérations de financement

Nouveaux financements

Au cours du 1^{er} semestre, dans un environnement de marché très favorable, le Groupe (noté A- par Standard & Poor's, avec perspective positive, et A3 par Moody's, avec perspective stable) a réalisé plusieurs opérations de financement.

- ASF a émis, en février 2019, un emprunt obligataire d'un milliard d'euros, à échéance 2031, assorti d'un coupon de 1,375 % l'an.
- VINCI a placé :
 - en janvier, une émission obligataire, dans le cadre de son programme EMTN, à échéance janvier 2029, d'un montant total de 950 millions d'euros, assortie d'un coupon de 1,625 % ;
 - en mars, une émission obligataire inaugurale d'un montant total de 800 millions de livres sterling répartis en deux souches de 400 millions de livres sterling, l'une à échéance mars 2027 et assortie d'un coupon de 2,25 %, et l'autre à échéance septembre 2034 et assortie d'un coupon de 2,75 % ;
 - en avril, une émission obligataire inaugurale (144A) d'un montant total d'un milliard de dollars américains, à échéance avril 2029, assortie d'un coupon annuel de 3,75 %.

Ainsi, au cours du 1^{er} semestre, le Groupe aura mis en place plus de 4 milliards de financement corporate, dont la maturité moyenne ressort à 11 ans et le taux d'intérêt moyen à l'émission à 2,08 % (après couvertures de taux).

Remboursements d'emprunts

Au 1^{er} semestre, le Groupe a remboursé plusieurs emprunts pour un montant total de plus de 2 milliards d'euros. ASF a notamment remboursé deux emprunts obligataires, en février et en mars, de respectivement 200 et 970 millions d'euros ; ce dernier émis en mars 2009 était assorti d'un coupon de 7,375 %.

Au 30 juin 2019, la dette financière brute long terme du Groupe, d'un montant total de 27 milliards d'euros, avait une maturité moyenne de 8,3 ans (6,4 ans au 31 décembre 2018).

1.4 Impacts de la première application de la norme IFRS 16 pour le groupe VINCI

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » : les effets cumulatifs de la première application ont été comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 et les données 2018, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées.

Depuis l'entrée en vigueur de la norme, le Groupe comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf non significative, alors que la précédente norme, IAS 17, requérait uniquement la comptabilisation au bilan des contrats de location financement.

L'application d'IFRS 16 a conduit le Groupe à constater au 1^{er} janvier 2019 à l'actif de son bilan, un droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée des contrats d'un montant de 1,3 milliard d'euros, et au passif, une dette correspondant à l'obligation de paiement des loyers pour 1,4 milliard d'euros. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif et la charge financière relative aux intérêts de la dette viennent se substituer à la charge de location précédemment reconnue entièrement en résultat opérationnel. Au total, la norme est neutre en termes de flux de trésorerie, mais elle conduit à une amélioration de l'Ebitda (Cafice).

1.5 Autres faits marquants

Extension de l'aéroport de Lisbonne et ouverture d'un nouvel aéroport civil à Montijo (Portugal)

VINCI Airports a conclu, le 8 janvier 2019, un protocole d'accord avec le gouvernement portugais portant sur l'augmentation de la capacité aéroportuaire de Lisbonne. Dans le cadre de cet accord, ANA s'engage à investir, d'ici à 2028, 650 millions d'euros pour la première phase de l'extension de l'aéroport de Lisbonne existant et 500 millions d'euros pour la réalisation d'un nouvel aéroport à Montijo.

Contrat de gestion des transactions en flux libre et du service clients du périphérique de Dublin (M50)

VINCI Highways, filiale de VINCI Concessions, au travers de la joint-venture Turas, a signé en avril avec TII (Transport Infrastructure Ireland), l'agence publique de la République d'Irlande en charge des infrastructures routières et ferroviaires, un contrat de 11 ans portant sur la gestion des transactions en flux libre et du service-clients du périphérique de Dublin (autoroute M50). Emprunté en moyenne par 145 000 véhicules par jour, le périphérique de Dublin est l'axe le plus fréquenté du réseau routier national de la République d'Irlande.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2019 s'élève à 21,7 milliards d'euros, en hausse de 10,0 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018. La croissance organique ressort à 5,9 %, les changements de périmètre ont un impact positif sur le chiffre d'affaires de 3,7 % (essentiellement à l'international) et les variations de change de 0,4 %.

Le chiffre d'affaires de la branche **concessions** s'établit à 3,8 milliards d'euros, en hausse de 12,0 % à structure réelle et de 4,6 % à structure comparable. Les opérations de croissance externe, notamment celles menées par VINCI Airports en Serbie et au Royaume-Uni, contribuent pour 6,9 % à cette évolution.

Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** ressort à 17,7 milliards d'euros, en hausse de 9,9 % à structure réelle et de 6,5 % à structure comparable, traduisant la bonne dynamique de l'ensemble de pôles de métiers (VINCI Energies, Eurovia et VINCI Construction), ainsi que l'impact favorable des dernières acquisitions réalisées.

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 12,2 milliards d'euros, en progression de 6,8 % à structure réelle et comparable. La croissance est de 3,3 % dans les concessions, de 8,3 % dans le contracting et de 20,4 % chez VINCI Immobilier.

À l'international, le chiffre d'affaires ressort à 9,5 milliards d'euros, en hausse de 14,4 % à structure réelle et de 4,9 % à structure comparable. Il tient compte d'effets positifs de périmètre (+ 8,6 %) et de change (+ 0,9 % ; plusieurs devises, notamment le dollar américain, s'étant appréciées par rapport à l'euro). Il représente 43,6 % du chiffre d'affaires total (47,9 % pour la branche contracting ; 25,6 % pour la branche concessions).

Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Variation 2019/2018	
			Réelle	Comparable
Concessions	3 836	3 426	+ 12,0%	+ 4,6%
VINCI Autoroutes	2 608	2 543	+ 2,6%	+ 2,6%
VINCI Airports	1 070	741	+ 44,3%	+ 8,1%
Autres concessions	158	141	+ 12,0%	+ 22,9%
Contracting	17 737	16 144	+ 9,9%	+ 6,5%
VINCI Energies	6 370	5 857	+ 8,8%	+ 4,6%
Eurovia	4 353	3 725	+ 16,9%	+ 10,0%
VINCI Construction	7 013	6 562	+ 6,9%	+ 6,1%
VINCI Immobilier	470	393	+ 19,5%	+ 19,5%
Éliminations intra-groupe	(313)	(205)		
Chiffre d'affaires(*)	21 729	19 758	+ 10,0%	+ 5,9%
CA travaux des filiales concessionnaires	447	387	+ 15,4%	+ 15,3%
Éliminations intra-groupe	(124)	(101)		
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	323	286	+ 12,8%	+ 12,7%
Chiffre d'affaires consolidé total	22 052	20 044	+ 10,0%	+ 6,0%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

CONCESSIONS : 3 836 millions d'euros (+ 12,0 % à structure réelle ; + 4,6 % à structure comparable)

VINCI Autoroutes : le chiffre d'affaires progresse de 2,6 % à 2 608 millions d'euros avec un trafic stable au 1^{er} semestre 2019. Le léger tassement du trafic des véhicules légers (- 0,4 %) est la conséquence d'un début d'année pénalisé par l'effet résiduel des mouvements sociaux de la fin d'année 2018, d'effets calendaires défavorables et d'une base de comparaison élevée (le trafic autoroutier avait bénéficié d'un report du trafic au 2^e trimestre 2018 à la suite des perturbations du service ferroviaire). En revanche, malgré un jour ouvré de moins, le trafic poids lourds est resté bien orienté (+ 2,0 %), conséquence d'une bonne conjoncture économique en France et en Espagne.

VINCI Airports : le chiffre d'affaires est en hausse sensible de 44 % à 1 070 millions d'euros. Il bénéficie de l'apport du portefeuille d'aéroports d'Airports Worldwide (intégré fin août 2018) et de ceux de Belgrade (intégré fin décembre 2018) et de Londres-Gatwick (intégré depuis le 13 mai 2019). À structure comparable, la hausse du chiffre d'affaires de VINCI Airports est de 8,1 % grâce à des trafics toujours dynamiques sur la quasi-totalité des plates-formes, malgré une base de comparaison élevée, notamment au Portugal (+ 7,2 %), en France (+ 10,3 %), au Cambodge (+ 15,5 %) et en République dominicaine (+ 9,5 %). Seul le Brésil accuse une baisse du trafic sur le semestre (- 3,3 %) en raison de la faillite d'une compagnie aérienne. Le nombre total de passagers accueillis sur l'ensemble des aéroports gérés atteint 123,4 millions de passagers, soit une croissance de 6,7 %.

Autres concessions : le chiffre d'affaires s'établit à 158 millions d'euros, en hausse de 12,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2018. Les principales entités contributrices au chiffre d'affaires sont Lamsac, société concessionnaire du périphérique de Lima (Pérou), VINCI Stadium, MESEA, société

chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux, et Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion-Antirion en Grèce.

CONTRACTING : 17 737 millions d'euros (+ 9,9 % à structure réelle ; + 6,5 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires est en progression de 8,4 % à 9 235 millions d'euros (+ 8,3 % à périmètre constant).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 8 502 millions d'euros, en hausse de 11,5 % à structure réelle, bénéficiant de l'impact positif des opérations de croissance externe (+ 6,2 %) et des variations de change (+ 0,8 %). La croissance organique ressort à 4,5 %.

VINCI Energies : 6 370 millions d'euros (+ 8,8 % à structure réelle ; + 4,6 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires progresse de 5,6 % à structure réelle par rapport au 1^{er} semestre 2018, à 2 942 millions d'euros, et de 4,7 % à structure comparable. Cette bonne performance est tirée par les activités d'infrastructures et d'ICT (Information and Communication Technology) et dans une moindre mesure, de l'activité *Building Solutions* (immobilier tertiaire et facility management).

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 428 millions d'euros, représentant près de 54 % du chiffre d'affaires total du pôle. La croissance à structure réelle (+ 11,6 %) est soutenue par l'intégration des acquisitions réalisées en 2018 (principalement aux États-Unis et à Singapour) et au 1^{er} semestre 2019 (aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse). À structure comparable (+ 4,6 %), l'activité bénéficie de la bonne dynamique de la plupart des implantations de VINCI Energies. Les marchés ont été porteurs en Suisse, en Belgique, en Europe de l'est et au Portugal et dans une moindre mesure, en Allemagne et en Suède. L'activité est cependant en recul au Royaume-Uni. Hors d'Europe, l'activité a été soutenue aux États-Unis, au Brésil, en Australie et au Sénégal.

Eurovia : 4 353 millions d'euros (+ 16,9 % à structure réelle ; + 10,0 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 2 521 millions d'euros, en hausse de 13,2 % à structure réelle et de 12,8 % à périmètre constant. La bonne dynamique du marché des travaux routiers et des aménagements urbains s'est poursuivie dans la plupart des régions. L'activité a également bénéficié de conditions climatiques clémentes sur le semestre.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 833 millions d'euros, en hausse de 22,3 % à structure réelle, bénéficiant de l'incidence positive des acquisitions réalisées aux États-Unis (Lane Plants & Paving intégré fin décembre 2018), au Canada et en Estonie. La croissance organique (+ 6,0 %) traduit des situations contrastées selon les pays. L'activité est en croissance en Allemagne, au Royaume-Uni, en République tchèque et en Espagne. Elle diminue aux États-Unis et en Slovaquie, à la suite de l'achèvement de plusieurs grands projets, et se stabilise au Canada et au Chili.

Il convient de rappeler que la saisonnalité est importante chez Eurovia, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentant moins de 45 % du chiffre total annuel. Cette saisonnalité est particulièrement marquée dans les implantations nord-américaines et en Europe centrale.

VINCI Construction : 7 013 millions d'euros (+ 6,9 % à structure réelle ; + 6,1 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 772 millions d'euros (54 % du total), en progression de 7,6 % à structure réelle et de 8,4 % à périmètre constant, reflétant l'activité soutenue dans le bâtiment et les travaux publics, particulièrement en région parisienne. En province, les situations sont plus contrastées, avec une progression des régions de l'Est et du Sud-Est, mais un recul en Nouvelle Aquitaine. L'activité dans les Dom-Tom progresse légèrement.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 241 millions d'euros, en progression de 6,1 % à structure réelle et de 3,7 % à périmètre constant. La croissance est tirée par VINCI Construction International Network, en particulier en Afrique et en Europe centrale, par les métiers de spécialités de Soletanche Freyssinet, notamment sur le continent américain, ainsi qu'au Royaume-Uni. En revanche, l'activité diminue dans les métiers de l'Oil & Gas d'Entrepose.

VINCI Immobilier : 470 millions d'euros (+ 19,5 % à structure réelle et comparable)

Le chiffre d'affaires géré, incluant la part du Groupe dans les co-promotions, s'établit à 605 millions d'euros, en forte croissance (+ 26 %) ou de 18 % hors la contribution d'Urba, intégré en janvier 2019 (41 millions d'euros). L'activité en immobilier d'entreprise est en hausse de 49 % soutenue par les opérations de bureaux, notamment à Paris et à Lyon. En immobilier résidentiel, le chiffre d'affaires à l'avancement progresse de 11 %, croissance tirée par l'Ile-de-France. Les réservations se sont légèrement contractées de 6 % à 2 990 lots, mais le chiffre d'affaires correspondant a progressé de 4 %. Les résidences gérées, sous les marques Ovélia et Student Factory, poursuivent leur développement avec l'ouverture d'une treizième résidence au 1^{er} semestre, 4 autres étant prévues au 2^e semestre.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	% du total	1 ^{er} semestre 2018	Variation 2019/2018	
				Réelle	À taux de change constant
France	12 262	56,4%	11 480	+ 6,8%	+ 6,8%
Allemagne	1 371	6,3%	1 265	+ 8,4%	+ 8,4%
Royaume-Uni	1 301	6,0%	1 083	+ 20,1%	+ 19,3%
Europe centrale et orientale ^(*)	884	4,1%	864	+ 2,2%	+ 3,2%
Autres pays d'Europe	2 216	10,2%	1 978	+ 12,0%	+ 12,2%
Europe hors France	5 771	26,6%	5 191	+ 11,2%	+ 11,3%
Amériques	1 800	8,3%	1 322	+ 36,2%	+ 30,0%
Afrique	687	3,2%	524	+ 31,2%	+ 30,1%
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 209	5,6%	1 241	(2,6%)	(3,7%)
International hors Europe	3 696	17,0%	3 087	+ 19,7%	+ 16,7%
Total International	9 467	43,6%	8 278	+ 14,4%	+ 13,3%
Chiffre d'affaires^(*)	21 729	100,0%	19 758	+ 10,0%	+ 9,6%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

3. Résultats

3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 2 289 millions d'euros, en hausse de 9,1 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (2 099 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 10,5 % (10,6 % au 1^{er} semestre 2018).

Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2018	%CA ^(*)	Variation 2019/2018
Concessions	1 844	48,1%	1 642	47,9%	12,3%
VINCI Autoroutes	1 407	53,9%	1 318	51,8%	6,7%
VINCI Airports	432	40,4%	322	43,4%	34,4%
Autres concessions	5	-	2	-	-
Contracting	432	2,4%	436	2,7%	(1,1%)
VINCI Energies	378	5,9%	336	5,7%	12,7%
Eurovia	(10)	(0,2%)	(17)	(0,5%)	40,8%
VINCI Construction	64	0,9%	118	1,8%	(46,1%)
VINCI Immobilier	5	1,1%	17	4,4%	(70,9%)
Holdings	8	-	3	-	-
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)	2 289	10,5%	2 099	10,6%	9,1%
Paiement en actions (IFRS 2)	(100)	-	(79)	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	121	-	81	-	-
Autres éléments opérationnels courants	32	-	53	-	-
Résultat opérationnel courant	2 341	10,8%	2 154	10,9%	8,7%
Éléments opérationnels non courants	7	-	18	-	-
Résultat opérationnel	2 348	10,8%	2 171	11,0%	8,1%

N.B : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants et non courants

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

La contribution de la branche **concessions** est en hausse de 12,3 % à 1 844 millions d'euros et représente 48,1 % du chiffre d'affaires.

Le ROPA de VINCI Autoroutes s'élève à 1 407 millions d'euros, en progression de 6,7 % (1 318 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore de 210 points de base à 53,9 % au 1^{er} semestre 2019, reflet de la croissance du chiffre d'affaires et d'une bonne maîtrise des charges.

Le ROPA de VINCI Airports s'élève à 432 millions d'euros, en hausse de 34 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (322 millions d'euros). Cette croissance traduit, outre l'intégration des aéroports de Londres-Gatwick, d'Airports Worldwide et de Belgrade, l'amélioration des résultats des

autres plates-formes gérées par le Groupe. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 43,4% au 1^{er} semestre 2018 à 40,4% au 1^{er} semestre 2019 du fait de l'impact des dernières acquisitions réalisées.

Le ROPA de la branche **contracting** s'établit à 432 millions d'euros, stable sur un an (436 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Il représente 2,4 % du chiffre d'affaires (contre 2,7 % au 1^{er} semestre 2018).

Le ROPA de VINCI Energies s'élève à 378 millions d'euros, en hausse de 12,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (336 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires progresse à 5,9 % (+ 20 points de base), traduisant de solides performances sur l'ensemble des zones géographiques et la bonne intégration des dernières acquisitions.

La contribution d'Eurovia au ROPA est traditionnellement négative au 1^{er} semestre (- 10 millions d'euros en 2019) et n'est pas représentative de la performance annuelle du pôle, la saisonnalité de l'activité affectant la couverture des frais généraux. L'amélioration des marges en France et dans le reste de l'Europe a toutefois permis d'absorber l'impact défavorable de la saisonnalité des nouvelles implantations nord-américaines.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 64 millions d'euros (118 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires diminue à 0,9 % au 1^{er} semestre 2019 (1,8 % au 1^{er} semestre 2018). Cette situation est la conséquence de difficultés rencontrées sur plusieurs chantiers, ainsi que de la sous-activité affectant le secteur de l'Oil & Gas. En revanche, la rentabilité de VINCI Construction UK et VINCI Construction International Network s'est améliorée et celle de Soletanche Freyssinet se maintient à un bon niveau.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à 5 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 1,1 % (17 millions d'euros et 4,4 % au 1^{er} semestre 2018), traduisant une saisonnalité des opérations plus marquée que les années précédentes.

Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 2 341 millions d'euros, en hausse de 8,7 % (2 154 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Il prend en compte :

- la charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de 100 millions d'euros (79 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ;
- les autres éléments opérationnels courants, qui s'élèvent à 153 millions d'euros (134 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Leur évolution traduit une amélioration des résultats des sociétés mises en équivalence, notamment chez VINCI Airports.

Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Variation 2019/2018
Concessions	1 954	1 728	13,1%
VINCI Autoroutes	1 402	1 313	6,8%
VINCI Airports	518	374	38,5%
Autres concessions	34	41	-
Contracting	373	403	(7,5%)
VINCI Energies	348	311	11,7%
Eurovia	(25)	(24)	(2,5%)
VINCI Construction	50	116	(56,8%)
VINCI Immobilier	12	24	(49,2%)
Holdings	2	(1)	-
Résultat opérationnel courant	2 341	2 154	8,7%

Les éléments opérationnels non courants représentent un produit net de 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (+ 18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, qui comprenait l'impact positif de la mise à la juste valeur de Gefyra, consécutif au changement de mode de consolidation de cette filiale).

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 2 348 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en hausse de 8,1 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (2 171 millions d'euros).

3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2019 s'établit à 1 359 millions d'euros (soit 6,3 % du chiffre d'affaires), en progression de 4,5 % (+ 59 millions d'euros) par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018 (1 300 millions d'euros et 6,6 % du chiffre d'affaires).

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève à 2,43 euros, en augmentation de 4,7 % (2,32 euros au 1^{er} semestre 2018).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 270 millions d'euros (236 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). La diminution du coût de la dette brute long terme en euros du Groupe, à la suite des refinancements réalisés en 2018 et en 2019 à des taux inférieurs à ceux des dettes remboursées, ne permet pas de compenser l'impact de la hausse de l'encours moyen résultant du financement et de l'intégration des récentes acquisitions, notamment celles de VINCI Airports. Au 1^{er} semestre 2019, le coût moyen de la dette financière brute long terme s'est élevé à 2,10 % (2,25 % en 2018 et 2,48 % au 1^{er} semestre).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de 31 millions d'euros (contre un solde positif de 19 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour - 39 millions d'euros (- 17 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ;
- un produit de 18 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (+ 43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ;
- les charges financières relatives aux contrats de locations à la suite de l'application d'IFRS 16 (- 15 millions d'euros) ;
- un résultat de change positif de 5 millions d'euros (- 6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 635 millions d'euros, soit un taux effectif de 33,0 %, à comparer à une charge de 629 millions d'euros et un taux de 33,5 % au 1^{er} semestre 2018.

La quote-part de résultat attribuable aux minoritaires s'élève à 52 millions d'euros (26 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). L'augmentation provient, en grande partie, de l'intégration de l'aéroport de Londres-Gatwick.

4. Flux de trésorerie

L'Ebitda s'élève à 3 625 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en hausse de 23,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2018 (2 937 millions d'euros). La marge d'Ebitda/chiffre d'affaires s'établit à 16,7 %, contre 14,9 % au 1^{er} semestre 2018. Retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Ebitda ressortirait à 3 371 millions d'euros (soit 15,5 % du chiffre d'affaires), en hausse de près de 15 % par rapport au 1^{er} semestre 2018.

L'Ebitda des **concessions** augmente de 12,5 % à 2 692 millions d'euros (2 392 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Il représente 70,2 % du chiffre d'affaires (69,8 % au 1^{er} semestre 2018).

L'Ebitda de VINCI Autoroutes progresse de 5,0 % à 2 004 millions d'euros (1 908 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) ; le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires progresse au 1^{er} semestre 2019 pour s'établir à 76,8 % (75,0 % au 1^{er} semestre 2018).

L'Ebitda de VINCI Airports s'élève à 608 millions d'euros (441 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), en hausse de 38 %. Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires diminue en raison de l'effet de l'intégration des dernières acquisitions et ressort à 56,8 % du chiffre d'affaires (59,5 % au 1^{er} semestre 2018).

L'Ebitda de la branche **contracting** s'élève à 877 millions d'euros, représentant 4,9 % du chiffre d'affaires. Retraité de la première application de la norme IFRS 16, il ressortirait à 647 millions d'euros, soit 3,6 % du chiffre d'affaires (à comparer à 554 millions d'euros et 3,4 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2018).

Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2018	%CA ^(*)	Variation 2019/2018
Concessions	2 692	70,2%	2 392	69,8%	+ 12,5%
VINCI Autoroutes	2 004	76,8%	1 908	75,0%	+ 5,0%
VINCI Airports	608	56,8%	441	59,5%	+ 37,7%
Autres concessions	80	-	42	-	-
Contracting	877	4,9%	554	3,4%	+ 58,2%
VINCI Immobilier	11	2,3%	15	3,8%	(26,9%)
Holdings	46	-	(24)	-	-
Ebitda Total	3 625	16,7%	2 937	14,9%	+ 23,5%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, structurellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, est moins marquée au 1^{er} semestre 2019 (- 1 354 millions d'euros) qu'au 1^{er} semestre 2018 (- 1 535 millions d'euros), cette amélioration provenant d'Eurovia et de VINCI Construction.

Les impôts payés augmentent de 77 millions d'euros à 529 millions d'euros (452 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, qui comprenait un remboursement de 116 millions d'euros au titre du solde de la taxe de 3 % sur les dividendes distribués).

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 250 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en baisse par rapport au 1^{er} semestre 2018 (285 millions d'euros).

Les dividendes versés par les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 110 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (138 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**² ressortent ainsi à 1 602 millions d'euros, en hausse de 800 millions d'euros par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2018 (803 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 525 millions d'euros en hausse de 50 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2018 (476 millions d'euros) et des remboursements de dettes de location (254 millions d'euros), le **cash-flow opérationnel** s'établit à 823 millions d'euros (327 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP) se sont élevés à 507 millions d'euros (463 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Ils comprennent 375 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (346 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) et 119 millions d'euros par VINCI Airports, principalement au Brésil (107 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

² Flux de trésorerie liés à l'activité : capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts payés, variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

Le **cash-flow libre** fait ressortir un flux net positif de 316 millions d'euros (contre un flux net négatif de 136 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Il se décompose en un flux net positif de 1 191 millions d'euros générés par les concessions et un flux net négatif de 987 millions d'euros pour le contracting (respectivement + 1 055 millions et - 1 337 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Les investissements financiers³, nets des cessions, représentent un montant d'environ 8 milliards d'euros. Outre les acquisitions réalisées par VINCI Energies en Europe (0,1 milliard d'euros) et par VINCI Immobilier en France (0,1 milliard d'euros), ils comprennent essentiellement l'acquisition par VINCI Airports d'une participation de 50,01 % dans l'aéroport de Londres-Gatwick représentant un montant total de 7,7 milliards d'euros à la date d'acquisition. Celui-ci se décompose ainsi : un paiement en numéraire de 3,1 milliards d'euros au titre de l'acquisition des titres et la reprise d'une dette nette totale de 4,6 milliards d'euros (dont 3,8 milliards d'euros de dettes externes et 0,8 milliard d'euros de dettes actionnaires).

Au 1^{er} semestre 2018, les investissements financiers s'étaient élevés à 1,1 milliard d'euros, comprenant principalement les acquisitions de VINCI Energies aux États-Unis, en Suède et à Singapour et celles d'Eurovia en France et au Canada.

Les opérations sur le capital représentent un flux net positif de 88 millions d'euros (contre un flux net négatif de - 100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Elles comprennent :

- une augmentation de capital réalisée par les minoritaires de l'aéroport de Londres-Gatwick pour 392 millions d'euros après la prise de contrôle par VINCI ;
- des augmentations de capital chez VINCI SA pour 202 millions d'euros - pour un total de 2,8 millions d'actions créées - dont 184 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 18 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription ;
- des acquisitions d'actions VINCI sur le marché pour 500 millions d'euros - pour un total de 5,9 millions d'actions à un prix moyen de 84,14 euros par action - dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre représentent 1 092 millions d'euros (1 011 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), dont 1 065 millions d'euros distribués par VINCI SA au titre du solde du dividende 2018 (1,92 euro par action). Le solde correspond aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales non entièrement détenues par le Groupe.

L'ensemble de ces flux a entraîné une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 8,7 milliards d'euros, le portant ainsi à 24,2 milliards d'euros au 30 juin 2019.

³ Y compris l'endettement net des sociétés acquises

5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants s'élevaient à 55,6 milliards d'euros au 30 juin 2019 (42,5 milliards d'euros au 30 juin 2018 ; 44,5 milliards d'euros au 31 décembre 2018) dont 42,3 milliards d'euros pour la branche concessions (31,6 milliards d'euros au 30 juin 2018 ; 32,8 milliards d'euros au 31 décembre 2018) et 12,6 milliards d'euros pour la branche contracting (10,6 milliards d'euros au 30 juin 2018 ; 11,3 milliards d'euros au 31 décembre 2018).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, essentiellement localisé dans la branche contracting, de 5,5 milliards d'euros, en diminution de 0,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2018, les capitaux engagés s'élevaient à 50,1 milliards d'euros au 30 juin 2019 (37,8 milliards d'euros au 30 juin 2018 et 38,3 milliards d'euros au 31 décembre 2018).

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 40,7 milliards d'euros, soit 81 % du total (80 % au 30 juin 2018 et 81 % au 31 décembre 2018). VINCI Energies représente 10 % des capitaux engagés au 30 juin 2019 (contre 12 % au 30 juin 2018 et 10 % au 31 décembre 2018).

L'application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 a conduit le Groupe à reconnaître au 30 juin 2019 dans les actifs non courants, un droit d'utilisation pour un montant de 1,7 milliard d'euros, en contrepartie d'une dette de location (1,5 milliard d'euros).

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 21,4 milliards d'euros au 30 juin 2019, en hausse de 3,1 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2018 (18,3 milliards d'euros) et 1,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (19,8 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 2,7 milliards d'euros (0,6 milliard d'euros au 30 juin et au 31 décembre 2018), dont 2,1 milliards d'euros pour l'aéroport de Londres-Gatwick.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris actions auto-détenues, s'élève à 600 341 977 au 30 juin 2019 (597 515 984 au 31 décembre 2018). Les actions auto-détenues représentent 7,7 % du capital au 30 juin 2019 (7,2 % au 31 décembre 2018 et 6,8 % au 30 juin 2018).

L'endettement financier net s'élève à 24,2 milliards d'euros au 30 juin 2019, en augmentation sur 12 mois de 7,6 milliards d'euros (16,7 milliards d'euros au 30 juin 2018) et de 8,7 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (15,6 milliards d'euros). Il se décompose entre des dettes financières brutes long terme de 27,7 milliards d'euros (15,6 milliards d'euros au 31 décembre 2018) et une trésorerie nette gérée de 3,5 milliards d'euros (2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2018).

L'endettement financier net de la branche concessions, y compris leurs holdings, s'établit à 34,1 milliards d'euros, en hausse de 7,1 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (27,0 milliards d'euros), comprenant une dette portée par l'aéroport de Londres-Gatwick de 3,7 milliards d'euros. De son côté, la branche contracting affiche un endettement financier net de 2,0 milliards d'euros, stable par rapport au 30 juin 2018 et en hausse de 1,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (0,9 milliard d'euros). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 11,9 milliards d'euros, en diminution de 0,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (12,4 milliards d'euros). Cet excédent comprend à hauteur de 18,5 milliards d'euros le solde net entre les prêts consentis aux filiales du Groupe et les placements réalisées par celles-ci auprès des holdings.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 1,1 au 30 juin 2019 (0,8 au 31 décembre 2018). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 3,2 à fin juin 2019 (2,3 au 31 décembre 2018).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2019 ressort à 11,7 milliards d'euros (8,6 milliards d'euros au 30 juin 2018 et 13,6 milliards d'euros au 31 décembre 2018). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 3,5 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 8,2 milliards d'euros : l'une détenue par VINCI pour 8,0 milliards d'euros à échéance juin 2023 et l'autre par la société aéroportuaire Londres-Gatwick d'un montant de 300 millions de livres sterling, à échéance juin 2024, utilisée à hauteur de 95 millions de livres sterling au 30 juin 2019.

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2019	dont		30/06/2018	dont		30/06/2019 vs 30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019 vs 31/12/2018
		EFN externe	/Cafice		EFN externe	EFN externe			
Concessions	(34 131)	(19 419)	x 6,5	(26 640)	(16 454)	(27 029)	(16 000)	(7 491)	(7 102)
VINCI Autoroutes	(19 500)	(14 405)	x 4,9	(20 146)	(15 159)	(20 345)	(14 659)	646	845
VINCI Airports	(12 049)	(4 208)	x 10,9	(3 892)	(693)	(4 951)	(759)	(8 158)	(7 098)
Autres concessions	(2 582)	(806)		(2 603)	(602)	(1 734)	(582)	21	(849)
Contracting	(2 044)	1 270		(2 008)	1 147	(908)	1 380	(37)	(1 137)
VINCI Energies	(1 577)	225	x 1,7	(1 888)	173	(1 330)	256	311	(248)
Eurovia	(656)	62		(463)	(8)	(331)	(67)	(194)	(326)
VINCI Construction	189	982		343	982	752	1 191	(154)	(563)
Holdings & divers	11 935	(6 091)		11 973	(1 367)	12 382	(934)	(39)	(448)
Total	(24 241)	(24 241)	x 3,2	(16 674)	(16 674)	(15 554)	(15 554)	(7 566)	(8 686)

6. Carnet de commandes

Le carnet de commandes du contracting au 30 juin 2019 s'établit à 36,2 milliards d'euros, en hausse de plus de 9 % par rapport au 31 décembre 2018 et de près de 11 % sur 12 mois. Par rapport au 30 juin 2018, il diminue de près de 2 % en France et augmente de plus de 22 % à l'international. La contribution des sociétés récemment acquises au carnet de commandes du 30 juin 2019 est de 0,6 milliard d'euros, provenant principalement d'Eurovia aux États-Unis.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2019 s'établit à 9,4 milliards d'euros, en hausse de près de 12 % depuis le début de l'année (France : + 15 % ; international : + 9 %) et de plus de 7 % sur 12 mois (France : + 9 % ; international : + 6 %). Il représente près de 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes d'Eurovia s'élève à 8,2 milliards d'euros, en hausse de plus de 17 % par rapport au 1^{er} janvier 2019 (France : + 10 % ; international : + 22 %) et de près de 27 % sur 12 mois (France : - 1 % ; international : + 49 %). Il représente plus de 10 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'élève à 18,6 milliards d'euros, en progression de 5 % sur six mois (France : - 3 % ; international : + 13 %) et de plus de 6 % sur 12 mois (France : - 6 % ; international : + 20 %). Il représente plus de 15 mois d'activité moyenne du pôle.

Carnet de commandes (*)

<i>(en milliards d'euros)</i>	30/06/2019	dont France	dont International	30/06/2018	31/12/2018
VINCI Energies	9,4	4,3	5,1	8,7	8,4
Eurovia	8,2	2,9	5,3	6,5	7,0
VINCI Construction	18,6	8,5	10,2	17,5	17,7
Contracting	36,2	15,6	20,6	32,7	33,1
VINCI Immobilier	0,7	0,7	-	0,9	0,8

(*) Données non auditées

7. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 30 juillet 2019 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 0,79 euro par action, en augmentation de 5,3 % par rapport à celui versé en 2018 (0,75 euro par action).

Cet acompte sera payé en numéraire le 7 novembre 2019 (date de détachement du coupon : 5 novembre 2019).

8. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.27 des comptes consolidés semestriels résumés.

9. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note D. Facteurs de risques et procédures de gestion du rapport de gestion du document de référence 2018.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019

États financiers consolidés semestriels	15
<hr/>	
Chiffres clés	15
Compte de résultat consolidé de la période	16
État du résultat global consolidé de la période	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Variation des capitaux propres consolidés	22
Annexe aux comptes consolidés semestriels	23
<hr/>	

États financiers consolidés semestriels

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Variation 1 ^{er} semestre 2019/2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires^(*)	21 729	19 758	10,0 %	43 519
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	12 262	11 480	6,8 %	24 768
% du chiffre d'affaires ^(*)	56,4 %	58,1 %		56,9 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international ^(*)	9 467	8 278	14,4 %	18 751
% du chiffre d'affaires ^(*)	43,6 %	41,9 %		43,1 %
Résultat opérationnel sur activité	2 289	2 099	9,1 %	4 997
% du chiffre d'affaires ^(*)	10,5 %	10,6 %		11,5 %
Résultat opérationnel courant	2 341	2 154	8,7 %	4 924
Résultat opérationnel	2 348	2 171	8,1 %	4 920
Résultat net - part du Groupe	1 359	1 300	4,5 %	2 983
% du chiffre d'affaires ^(*)	6,3 %	6,6 %		6,9 %
Résultat net dilué par action (en euros)	2,43	2,32	4,7 %	5,32
Dividende par action (en euros)	0,79 ^(**)	0,75	5,3 %	2,67
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 625^(***)	2 937	23,5 %^(***)	6 898
Investissements opérationnels et de développement	(1 032)	(939)	9,9 %	(1 963)
dont investissements opérationnels (nets de cessions)	(525)	(476)	10,4 %	(986)
dont investissements de développement (concessions et PPP)	(507)	(463)	9,4 %	(977)
Cash-flow libre (après investissements)	316	(136)	(331,3 %)	3 179
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	21 434	18 333	3 101	19 818
Endettement financier net	(24 241)	(16 674)	(7 566)	(15 554)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Acompte sur dividende qui sera versé le 7 novembre 2019.

(***) Dont impact IFRS 16 de 254 millions d'euros, soit une variation de +14,8 % hors impact IFRS 16.

Le Groupe a appliqué au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode dite « rétrospective simplifiée » en comptabilisant les effets cumulatifs de la première application dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, les données 2018, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées. Les impacts de cette première application sont présentés en note A.4.

Compte de résultat consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires (*)	1-2	21 729	19 758	43 519
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		323	286	633
Chiffre d'affaires total		22 052	20 043	44 152
Produits des activités annexes		108	108	202
Charges opérationnelles	4	(19 871)	(18 052)	(39 357)
Résultat opérationnel sur activité	1-4	2 289	2 099	4 997
Paiements en actions (IFRS 2)	26	(100)	(79)	(206)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	121	81	88
Autres éléments opérationnels courants		32	53	45
Résultat opérationnel courant	4	2 341	2 154	4 924
Éléments opérationnels non courants	4	7	18	(4)
Résultat opérationnel	4	2 348	2 171	4 920
Coût de l'endettement financier brut		(290)	(249)	(491)
Produits financiers des placements de trésorerie		20	13	29
Coût de l'endettement financier net	5	(270)	(236)	(462)
Autres produits et charges financiers	6	(31)	19	17
Impôts sur les bénéfices	7	(635)	(629)	(1 418)
Résultat net		1 412	1 326	3 057
Résultat net - part des intérêts minoritaires		52	26	74
Résultat net - part du Groupe		1 359	1 300	2 983
Résultat net par action (en euros)	8	2,45	2,34	5,38
Résultat net dilué par action (en euros)	8	2,43	2,32	5,32

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

	1 ^{er} semestre 2019			1 ^{er} semestre 2018			Exercice 2018		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
Résultat net	1 359	52	1 412	1 300	26	1 326	2 983	74	3 057
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net (*)	(1)	-	(1)	(19)	-	(19)	(51)	-	(51)
Coûts de couverture	3	-	3	3	-	3	3	-	3
Impôts (**)	39	-	40	(4)	-	(4)	(3)	-	(3)
Écarts de conversion	(62)	(68)	(130)	17	2	19	22	2	23
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(84)	-	(84)	32	-	32	18	-	18
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(106)	(68)	(174)	29	2	31	(11)	2	(10)
Instruments de capitaux propres	-	-	-	1	-	1	-	-	-
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(125)	(3)	(128)	(23)	-	(23)	(46)	-	(46)
Impôts	31	1	32	6	-	6	15	-	15
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(94)	(3)	(97)	(16)	-	(16)	(31)	-	(31)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(200)	(71)	(271)	13	2	15	(42)	2	(41)
Résultat global	1 160	(19)	1 141	1 314	28	1 341	2 940	76	3 016

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

Dont -134 millions d'euros au titre des couvertures de flux de trésorerie et 133 millions d'euros au titre des couvertures d'investissement net.

(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et aux coûts de couverture.

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 957	26 647	27 118
Goodwill	9	11 216	9 406	9 792
Autres immobilisations incorporelles	14.1	7 045	431	632
Immobilisations corporelles	14.2	9 547	4 658	5 359
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 761	1 552	1 674
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 492	1 263	1 332
Instruments dérivés actifs non courants		1 120	550	511
Impôts différés actifs		323	257	317
Total actifs non courants		59 461	44 763	46 736
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	1 367	1 139	1 173
Clients et autres débiteurs	15	13 852	12 868	13 584
Autres actifs courants d'exploitation	15	5 258	5 349	5 033
Autres actifs courants hors exploitation		45	46	52
Actifs d'impôt exigible		165	259	280
Autres actifs financiers courants		41	34	37
Instruments dérivés actifs courants		227	232	258
Actifs financiers de gestion de trésorerie	22	585	174	245
Disponibilités et équivalents de trésorerie	22	6 356	5 997	7 960
Total actifs courants		27 895	26 098	28 621
Total actifs		87 356	70 861	75 357

Bilan consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capitaux propres				
Capital social	19.1	1 501	1 491	1 494
Primes liées au capital		10 534	10 253	10 339
Titres autodétenus	19.2	(2 685)	(2 161)	(2 323)
Réserves consolidées		9 282	7 886	7 767
Réserves de conversion		(264)	(215)	(213)
Résultat net - part du Groupe		1 359	1 300	2 983
Opérations reconnues directement en capitaux propres	19.3	(1 007)	(817)	(861)
Capitaux propres - part du Groupe		18 720	17 737	19 185
Intérêts minoritaires		2 714	596	633
Total capitaux propres		21 434	18 333	19 818
Passifs non courants				
Provisions non courantes	16	1 266	1 065	1 135
Provisions pour avantages du personnel	25	1 718	1 519	1 519
Emprunts obligataires	21	22 787	14 529	16 588
Autres emprunts et dettes financières	21	3 351	2 907	3 023
Instruments dérivés passifs non courants		663	276	206
Dettes de location non courantes	17	1 068	-	-
Autres passifs non courants		374	269	345
Impôts différés passifs		2 817	1 648	1 676
Total passifs non courants		34 043	22 214	24 491
Passifs courants				
Provisions courantes	15	4 358	4 181	4 452
Fournisseurs	15	7 885	7 707	8 240
Autres passifs courants d'exploitation	15	12 660	11 855	12 862
Autres passifs courants hors exploitation		489	416	500
Passifs d'impôt exigible		303	241	282
Dettes de location courantes	17	458	-	-
Instruments dérivés passifs courants		85	77	76
Dettes financières courantes	21	5 642	5 838	4 635
Total passifs courants		31 879	30 314	31 048
Total passifs et capitaux propres		87 356	70 861	75 357

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		1 412	1 326	3 057
Dotations aux amortissements		1 431	1 076	2 242
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		26	(32)	(16)
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(30)	(100)	21
Résultat sur cessions		(27)	(49)	(88)
Variations de juste valeur des instruments financiers		34	(22)	(39)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(123)	(84)	(104)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	270	236	462
Coûts d'emprunt immobilisés		(18)	(43)	(56)
Charges financières associées aux contrats de location	6	15	-	-
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		635	629	1 418
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1	3 625	2 937	6 898
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	15.1	(1 354)	(1 535)	(266)
Impôts payés (*)		(529)	(452)	(1 222)
Intérêts financiers nets payés		(250)	(285)	(444)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		110	138	176
Flux de trésorerie liés à l'activité (*)	I	1 602	803	5 142
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(562)	(529)	(1 095)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		36	54	109
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(525)	(476)	(986)
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(498)	(470)	(986)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		(8)	7	8
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(507)	(463)	(977)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés) (**)		(3 320)	(615)	(1 570)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		12	5	81
Investissements financiers nets		(3 309)	(610)	(1 489)
Autres		(102)	(63)	(165)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(4 443)	(1 612)	(3 617)
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		202	380	469
Opérations sur actions propres	19.2	(502)	(475)	(639)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		392	-	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(5)	(5)	(25)
Dividendes payés	20	(1 092)	(1 011)	(1 443)
- aux actionnaires de VINCI SA		(1 065)	(974)	(1 391)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(26)	(36)	(53)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		4 227	1 778	4 163
Remboursements d'emprunts à long terme		(2 118)	(1 876)	(2 707)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées		(254)	-	-
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		119	1 146	135
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	971	(62)	(48)
Autres variations	IV	69	(39)	(398)
Variation de la trésorerie nette	I+II+III+IV	(1 801)	(911)	1 079
Trésorerie nette à l'ouverture		6 782	5 703	5 703
Trésorerie nette à la clôture	22	4 980	4 792	6 782
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(119)	(1 146)	(135)
(Émission) remboursement d'emprunts		(2 109)	97	(1 456)
Autres variations		(4 657)	(714)	(1 042)
Dont dettes reprises lors de regroupement d'entreprises		(4 688)	(420)	(792)
Variation de l'endettement financier net		(8 686)	(2 673)	(1 553)
Endettement financier net en début de période		(15 554)	(14 001)	(14 001)
Endettement financier net en fin de période	21	(24 241)	(16 674)	(15 554)

(*) Incluant au 1^{er} semestre 2018, les effets fiscaux non courants : encaissement net de 113 millions.

(**) Dont, au cours du 1^{er} semestre 2019, acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick pour 3 080 millions d'euros.

En 2018, flux d'investissements chez VINCI Airports (aéroport Nikola Tesla de Belgrade en Serbie et Airports Worldwide), chez VINCI Energies (PrimeLine Utility Services et Wah Lion Engineering) et chez Eurovia (Division Plants & Paving de Lane Construction).

Réconciliation des indicateurs de suivi de la performance avec le tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Flux de trésorerie liés à l'activité	1 602	803	5 142
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(525)	(476)	(986)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(254)	-	-
Cash-flow opérationnel	823	327	4 156
Investissements de développement (concessions et PPP)	(507)	(463)	(977)
Cash-flow libre (après investissements)	316	(136)	3 179
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	(3 320)	(615)	(1 570)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)	12	5	81
Incidence nette des variations de périmètre y compris reprise des dettes nettes	(4 631)	(404)	(1 149)
Investissements financiers nets	(7 939)	(1 013)	(2 638)
Autres	(102)	(63)	(165)
Investissements financiers nets totaux	(8 041)	(1 076)	(2 803)

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe										
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2018	1 478	9 886	(1 751)	6 375	2 747	(276)	(780)	17 679	572	18 251
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 300	-	-	1 300	26	1 326
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	17	(35)	(18)	2	(16)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	19	13	31	-	31
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 300	36	(22)	1 314	28	1 341
Augmentation de capital	13	367	-	-	-	-	-	380	-	380
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(410)	(65)	-	-	-	(475)	-	(475)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 773	(2 747)	-	-	(974)	(36)	(1 011)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	53	-	-	-	53	-	53
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1
Variations de périmètre	-	-	-	(2)	-	2	-	-	36	36
Divers	-	-	-	(249)	-	24	(15)	(240)	(3)	(243)
Capitaux propres au 30/06/2018	1 491	10 253	(2 161)	7 886	1 300	(215)	(817)	17 737	596	18 333
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 683	-	-	1 683	48	1 731
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	5	(46)	(42)	-	(42)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(1)	(13)	(14)	-	(14)
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 683	4	(60)	1 627	48	1 675
Augmentation de capital	3	85	-	-	-	-	-	88	-	88
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(162)	(2)	-	-	-	(164)	-	(164)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	(416)	-	-	-	(416)	(16)	(432)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	85	-	-	-	85	-	85
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	(2)	(6)
Variations de périmètre	-	-	-	2	-	(2)	-	-	5	5
Divers	-	-	-	217	-	-	15	232	3	235
Capitaux propres au 31/12/2018 publiés	1 494	10 339	(2 323)	7 767	2 983	(213)	(861)	19 185	633	19 818
Impact changement de méthodes (*)	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	-	(3)
Capitaux propres au 31/12/2018 retraités	1 494	10 339	(2 323)	7 765	2 983	(213)	(861)	19 183	633	19 815
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 359	-	-	1 359	52	1 412
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	(62)	(53)	(115)	(71)	(186)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	8	(93)	(85)	-	(85)
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 359	(54)	(146)	1 160	(19)	1 141
Augmentation de capital	7	195	-	-	-	-	-	202	392	594
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(362)	(139)	-	-	-	(502)	-	(502)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 918	(2 983)	-	-	(1 065)	(26)	(1 092)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	70	-	-	-	70	-	70
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	2	-	(2)	-	1	1	2
Variations de périmètre	-	-	-	(5)	-	5	-	-	1 734	1 734
Divers	-	-	-	(328)	-	1	(1)	(328)	(1)	(329)
Capitaux propres au 30/06/2019	1 501	10 534	(2 685)	9 282	1 359	(264)	(1 007)	18 720	2 714	21 434

(*) Changement de méthodes comptables lié à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019, et décrit en note A.4.

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A.	Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	25
B.	Évolution du périmètre de consolidation	32
C.	Indicateurs financiers par pôle et zone géographique	34
1.	Informations sectorielles par branche et pôle	34
2.	Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	41
3.	Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers	41
D.	Principales composantes du compte de résultat	42
4.	Résultat opérationnel	42
5.	Coût de l'endettement financier net	43
6.	Autres produits et charges financiers	43
7.	Impôts sur les bénéfices	43
8.	Résultat par action	43
E.	Données relatives aux participations du Groupe	45
9.	Goodwill	45
10.	Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	46
11.	Autres actifs financiers non courants	47
F.	Contrats de concessions et PPP	48
12.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	48
13.	Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	50
G.	Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	51
14.	Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles	51
15.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	52
16.	Provisions non courantes	53
17.	Dettes relatives aux contrats de location	53
18.	Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	53
H.	Capitaux propres	55
19.	Informations relatives aux capitaux propres	55
20.	Dividendes	57
I.	Financement et gestion des risques financiers	58
21.	Données relatives à l'endettement financier net	58
22.	Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	61
23.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	62
24.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	63
J.	Avantages du personnel et paiements en actions	65
25.	Provisions pour avantages du personnel	65
26.	Paiements en actions	65

K. Autres notes	68
27. Transactions avec les parties liées	68
28. Note sur les litiges	68
29. Événements postérieurs à la clôture	69
L. Autres règles et méthodes de consolidation	70

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes

1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2019 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2018, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019^(*).

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2019 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2019. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces derniers sont présentés dans le document de référence n° D.19-0079 qui a été déposé auprès de l'AMF le 27 février 2019.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2019

Les impacts de l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont décrits en note A.4.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2019 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2019. Elles concernent principalement :

- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017.

IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » : L'interprétation IFRIC 23 vient compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat. Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif lié à la mise en œuvre de cette interprétation sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2019.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2019

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif » ;
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité » ;

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en contrat de partenariat public-privé dans lesquelles VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne le plus souvent les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet. Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'ensemble de ces partenariats.

Activités conjointes : la plupart des partenariats de la branche contracting correspond à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat.

Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une production aux parties, la nature d'activité conjointe est avérée alors même que la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en régleront les passifs.

Au sein du groupe VINCI, cette situation concerne notamment certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

Coentreprises : les partenariats français de copromotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Il en est de même pour les autres partenariats du Groupe réalisés via une entité ayant la personnalité morale et lorsque les partenaires n'enlèvent pas l'intégralité de la production de la coentreprise.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique aux participations détenues par le Groupe dans Aéroports de Paris (ADP) et CFE.

Une filiale du Groupe présente des intérêts minoritaires significatifs, il s'agit du holding portant l'ensemble des activités de l'aéroport de Londres-Gatwick : les informations requises par IFRS 12 sur les intérêts minoritaires seront fournies dans les notes annexes aux comptes annuels. Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas d'autre coentreprise ou entreprise associée individuellement significative. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la performance financière, le bilan consolidé et les flux de trésorerie du Groupe. VINCI ne détient pas d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti ; tels que définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ») sont communiquées en note I.24 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

3.3.1 Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, dont le volume d'activité est inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2^e semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a représenté entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit également par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1^{er} semestre sont provisionnées en totalité.

3.3.2 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2019 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.3 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2019 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2018. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1^{er} semestre 2019 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

4. Changement de méthodes comptables

4.1 Norme IFRS 16 « Contrats de location »

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 aux contrats en cours en date de transition, selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

IFRS 16 « Contrats de location » modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location-financement tels que comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018, selon IAS 17.

A l'exception de certains contrats intragroupe, le Groupe n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur. Le traitement comptable des contrats de location en position bailleur n'a pas été profondément modifié par IFRS 16 par rapport aux textes comptables applicables jusqu'au 31 décembre 2018.

Le Groupe applique les dispositions d'IFRS 16, décrites ci-dessous, pour l'ensemble de ses contrats de location portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur à neuf est significative et/ou dont la durée de location est de plus de douze mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues dans le contrat.

Nature des impacts sur les états financiers au 1^{er} janvier 2019 de l'adoption d'IFRS 16

Les contrats de location souscrits par le Groupe concernent essentiellement des biens immobiliers, du matériel de transport et certains équipements nécessaires aux activités de construction et de maintenance. Avant l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe qualifiait chacun de ses contrats de location, soit de contrat de location-financement, soit de contrat de location simple. Un contrat de location était qualifié de contrat de location-financement lorsqu'il transférait la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien ; dans le cas contraire, le contrat était qualifié de location simple. Les contrats de location-financement conduisaient à la comptabilisation d'une immobilisation en contrepartie d'une dette et les paiements des loyers étaient alloués au remboursement de la dette et au paiement de la charge d'intérêts. L'actif était amorti sur la durée du contrat ou sur sa durée d'utilité lorsqu'il était probable que l'option d'achat, éventuellement prévue au contrat, serait levée. Pour les contrats de location simple, aucune immobilisation n'était comptabilisée au bilan et une charge de loyers était reconnue au compte de résultat, linéarisée sur la durée du contrat de location. Les loyers payés d'avance ou à payer étaient comptabilisés au bilan dans le besoin de fonds de roulement.

Contrats de location qualifiés de contrats de location-financement au 31 décembre 2018

A la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 seront appliquées aux événements qui pourraient survenir après la date de transition.

Contrats de location qualifiés de location simple au 31 décembre 2018

Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe comptabilise une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement déterminé selon la méthode expliquée ci-après, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée (dans certains cas, ajusté des loyers payés d'avance ou restant à payer).

Les contrats de location portant sur des durées inférieures à un an ou sur des actifs de faible valeur restent comptabilisés au compte de résultat sans impact sur le bilan du Groupe.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues. En France, il a été retenu, le plus souvent, une période de 9 ans pour les baux immobiliers ; à l'international, la durée des contrats a été appréciée à l'aune du droit local et de l'usage attendu des locaux. Le Groupe suit les discussions de l'IFRIC sur l'appréciation des durées de location et, en fonction des conclusions définitives, le Groupe pourrait être amené à réapprécier ces durées et revoir les impacts de la mise en œuvre de la norme en fonction des dispositions qui pourraient être décidées par le normalisateur.

Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements, du risque pays et du risque spécifique à chaque pôle du Groupe.

Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre les droits d'utilisation et les dettes de location, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, de façon similaire à ce qui était fait pour les locations-financement.

Comme il ressort des tableaux suivants, qui présentent les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur le bilan d'ouverture du Groupe, l'application de la norme IFRS 16 se traduit par une diminution des capitaux propres – part du Groupe de 2 millions d'euros nets d'impôts différés au 1^{er} janvier 2019.

Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2019

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	01/01/2019 publié	Impacts IFRS 16	01/01/2019 retraité
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	27 118	-	27 118
Goodwill	9 792	-	9 792
Autres immobilisations incorporelles	632	-	632
Immobilisations corporelles	5 359	1 272	6 632
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1 674	-	1 674
Autres actifs financiers non courants	1 332	-	1 332
Instruments dérivés actifs non courants	511	-	511
Impôts différés actifs	317	78	395
Total actifs non courants	46 736	1 351	48 087
Actifs courants			
Stocks et travaux en cours	1 173	-	1 173
Clients et autres débiteurs	13 584	-	13 584
Autres actifs courants d'exploitation	5 033	(15)	5 018
Autres actifs courants hors exploitation	52	-	52
Actifs d'impôt exigible	280	-	280
Autres actifs financiers courants	37	-	37
Instruments dérivés actifs courants	258	-	258
Actifs financiers de gestion de trésorerie	245	-	245
Disponibilités et équivalents de trésorerie	7 960	-	7 960
Total actifs courants	28 621	(15)	28 605
Total actifs	75 357	1 335	76 692

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	01/01/2019 publié	Impacts IFRS 16	01/01/2019 retraité
Capitaux propres			
Capital social	1 494	-	1 494
Primes liées au capital	10 339	-	10 339
Titres autodétenus	(2 323)	-	(2 323)
Réserves consolidées	7 767	(2)	7 765
Réserves de conversion	(213)	-	(213)
Résultat net - part du Groupe	2 983	-	2 983
Opérations reconnues directement en capitaux propres	(861)	-	(861)
Capitaux propres - part du Groupe	19 185	(2)	19 183
Intérêts minoritaires	633	-	633
Total capitaux propres	19 818	(3)	19 815
Passifs non courants			
Provisions non courantes	1 135	-	1 135
Provisions pour avantages du personnel	1 519	-	1 519
Emprunts obligataires	16 588	-	16 588
Autres emprunts et dettes financières	3 023	(123)	2 900
Instruments dérivés passifs non courants	206	-	206
Dettes de location non courantes	-	986	986
Autres passifs non courants	345	-	345
Impôts différés passifs	1 676	78	1 754
Total passifs non courants	24 491	941	25 433
Passifs courants			
Provisions courantes	4 452	-	4 452
Fournisseurs	8 240	4	8 244
Autres passifs courants d'exploitation	12 862	1	12 862
Autres passifs courants hors exploitation	500	-	500
Passifs d'impôt exigible	282	-	282
Dettes de location courantes	-	435	435
Instruments dérivés passifs courants	76	-	76
Dettes financières courantes	4 635	(44)	4 592
Total passifs courants	31 048	397	31 444
Total passifs et capitaux propres	75 357	1 335	76 692

Réconciliation entre les engagements hors bilan de location et la dette de location IFRS 16

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 1 ^{er} janvier 2019
Engagements hors bilan locatifs au 31 décembre 2018	1 500
Taux marginal d'endettement moyen	2,1 %
Engagements hors bilan actualisés au 1^{er} janvier 2019	1 327
Engagements relatifs à des contrats de courte durée ou de faible valeur	(67)
Passifs liés aux contrats de location-financement IAS 17	166
Options de renouvellements et autres ajustements non identifiés dans les engagements hors bilan	(6)
Dettes de location au 1^{er} janvier 2019	1 421

B. Évolution du périmètre de consolidation

1. Évolution du périmètre de consolidation

Les principaux mouvements de la période concernent les acquisitions réalisées par le Groupe dans le cadre de sa stratégie de développement, notamment avec l'acquisition d'une participation de 50,01 % dans le holding détenant de l'aéroport de Londres-Gatwick par VINCI Airports, d'une quinzaine de sociétés par VINCI Energies en France et en Europe et d'une participation de 49,9 % dans la société Urvat par VINCI Immobilier.

Les autres mouvements concernent essentiellement des restructurations juridiques au sein du périmètre du Groupe.

(en nombre de sociétés)	30/06/2019			30/06/2018			31/12/2018		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	2 010	1 101	909	1 987	1 111	876	2 003	1 114	889
Coentreprises (*)	143	89	54	147	91	56	158	101	57
Entreprises associées (*)	41	20	21	40	20	20	41	20	21
Total	2 194	1 210	984	2 174	1 222	952	2 202	1 235	967

(*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.1 Acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick

VINCI Airports a finalisé, le 13 mai 2019, l'acquisition de 50,01 % des parts du holding contrôlant Gatwick Airport Limited, société détenant en pleine propriété l'aéroport de Londres-Gatwick, deuxième plate-forme aéroportuaire du Royaume-Uni. Cette opération de prise de contrôle s'est traduite pour le Groupe par un paiement en numéraire des titres pour un montant de 3,080 milliards d'euros (2,660 milliards de livres sterling) et par la reprise d'un prêt actionnaire pour un montant de 396 millions d'euros (342 millions de livres sterling). Le groupe détenant l'aéroport de Londres-Gatwick est consolidé selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI depuis le 13 mai 2019.

Conformément à la norme IFRS 3, VINCI procède à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et à la détermination des impôts différés associés. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables ont été déterminées à la date de prise de contrôle de façon provisoire, en fonction des éléments disponibles. Elles pourront évoluer dans un délai maximum de douze mois à compter de la date d'acquisition en fonction des informations nouvelles éventuelles relatives aux faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Détermination provisoire des actifs et passifs acquis de l'aéroport de Londres-Gatwick à la date de prise de contrôle

(en millions d'euros)	Aéroport de Londres-Gatwick
Justes valeurs des actifs et passifs acquis	
Autres immobilisations incorporelles	6 641
Immobilisations corporelles	2 968
Autres actifs financiers non courants	19
Impôts différés actifs	250
Total actifs non courants	9 879
Clients, autres créances d'exploitation, stocks et travaux en cours	62
Autres actifs courants	22
Disponibilités et équivalents de trésorerie	35
Total actifs courants	118
Intérêts minoritaires	1 734
Provisions pour risques et autres passifs non courants	102
Emprunts et dettes financières	4 622
Dettes de location non courantes	74
Impôts différés passifs	1 473
Total passifs non courants	8 006
Dettes financières courantes	53
Dettes de location courantes	2
Fournisseurs	170
Autres passifs courants (y compris passifs d'impôt exigible)	31
Total passifs courants	257
Actifs nets acquis	1 735
Juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie totale transférée	3 080
Goodwill provisoire	1 345

Le goodwill provisoire, déterminé ci-dessus, correspond aux avantages économiques futurs que VINCI estime pouvoir dégager grâce à l'acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick. Il a été affecté au segment opérationnel VINCI Airports.

Les contributions de l'aéroport de Londres-Gatwick au chiffre d'affaires, au résultat opérationnel sur activité et au résultat net de VINCI au 1^{er} semestre 2019 ont été respectivement de 152 millions d'euros, 65 millions d'euros et 10 millions d'euros.

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2019, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel sur activité et le résultat net de l'aéroport de Londres-Gatwick, selon les mêmes hypothèses que celles retenues à la date d'acquisition, se seraient élevés respectivement à 323 millions d'euros, 191 millions d'euros et 33 millions d'euros (données non auditées).

1.2 Acquisitions et cessions des périodes antérieures

Les principales acquisitions de l'exercice 2018 ont concerné VINCI Airports (Airports Worldwide), VINCI Energies (PrimeLine Utility Services et Wah Loon Engineering) et Eurovia (Division Plants & Paving de Lane Construction).

Pour ces sociétés, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis aux dates de prise de contrôle en 2018, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au 1^{er} semestre 2019. L'allocation des prix d'acquisition s'est traduite par la reconnaissance des goodwill provisoires ou définitifs suivants au 30 juin 2019 :

- chez VINCI Airports : Airports Worldwide (114 millions d'euros)
- chez VINCI Energies : PrimeLine Utility Services (569 millions d'euros), Wah Loon Engineering (107 millions d'euros)
- chez Eurovia : Plants & Paving (185 millions d'euros).

Ces opérations sont détaillées dans la note B.2. Évolution du périmètre de consolidation du document de référence 2018.

C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

1. Informations sectorielles par branche et pôle

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe est organisé en deux grandes branches d'activités, les concessions et le contracting, et un pôle directement rattaché à la holding : VINCI Immobilier. Chaque branche est elle-même organisée en pôles de métiers :

Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour et Arcos).
- VINCI Airports : gestion en pleine propriété, par contrats de concession et/ou gestion déléguée des aéroports en France et à l'international.
- Autres concessions : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières essentiellement à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (gestion de stades).

Branche contracting

- VINCI Energies : services à l'industrie, infrastructures électriques et de transport, facility management, technologies de l'information et de la communication.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagement urbain, production de matériaux (enrobés), carrières, services.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment (résidentiel et non résidentiel) et de génie civil, génie civil spécialisé, travaux hydrauliques, grands projets.

VINCI Immobilier : activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise, résidences gérées et services immobiliers).

1.1 Informations sectorielles par branche

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des branches et des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

1^{er} semestre 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires (*)	3 836	6 370	4 353	7 013	17 737	470	(313)	21 729
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	447	-	-	-	-	-	(124)**	323
Chiffre d'affaires total	4 282	6 370	4 353	7 013	17 737	470	(437)	22 052
Résultat opérationnel sur activité	1 844	378	(10)	64	432	13	-	2 289
% du chiffre d'affaires ^(*)	48,1 %	5,9 %	(0,2 %)	0,9 %	2,4 %	-	-	10,5 %
Résultat opérationnel courant	1 954	348	(25)	50	373	14	-	2 341
Résultat opérationnel	1 965	348	(30)	50	369	14	-	2 348
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 692	508	130	238	877	57	-	3 625
% du chiffre d'affaires ^(*)	70,2 %	8,0 %	3,0 %	3,4 %	4,9 %	-	-	16,7 %
Dotations aux amortissements	835	183	177	219	579	17	-	1 431
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(79)	(69)	(130)	(189)	(388)	(59)	-	(525)
Remboursement des dettes de location ^(***)	(9)	(119)	(36)	(74)	(230)	(15)	-	(254)
Cash-flow opérationnel	1 686	(156)	(306)	(513)	(976)	112	-	823
Investissements de développement (concessions et PPP)	(496)	1	-	(12)	(11)	-	-	(507)
Cash-flow libre (après investissements)	1 191	(155)	(306)	(525)	(987)	112	-	316
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2019	40 675	5 056	2 178	1 518	8 752	1 119	-	50 547
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 168	9	113	278	400	194	-	1 761
dont droits d'utilisation des contrats de location	260	667	250	372	1 289	121	-	1 671
Excédent (endettement) financier net	(34 131)	(1 577)	(656)	189	(2 044)	11 935	-	(24 241)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(***) Y compris charges financières associées.

1^{er} semestre 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires (*)	3 426	5 857	3 725	6 562	16 144	393	(205)	19 758
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	387	-	-	-	-	-	(101) (**)	286
Chiffre d'affaires total	3 813	5 857	3 725	6 562	16 144	393	(306)	20 043
Résultat opérationnel sur activité	1 642	336	(17)	118	436	20	-	2 099
% du chiffre d'affaires (*)	47,9 %	5,7 %	(0,5 %)	1,8 %	2,7 %	-	-	10,6 %
Résultat opérationnel courant	1 728	311	(24)	116	403	23	-	2 154
Résultat opérationnel	1 752	303	(24)	117	396	23	-	2 171
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 392	315	53	186	554	(10)	-	2 937
% du chiffre d'affaires (*)	69,8 %	5,4 %	1,4 %	2,8 %	3,4 %	-	-	14,9 %
Dotations aux amortissements	745	67	117	145	329	2	-	1 076
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(22)	(67)	(129)	(147)	(342)	(112)	-	(476)
Cash-flow opérationnel	1 522	(217)	(535)	(589)	(1 341)	146	-	327
Investissements de développement (concessions et PPP)	(467)	1	-	2	3	-	-	(463)
Cash-flow libre (après investissements)	1 055	(216)	(535)	(587)	(1 337)	146	-	(136)
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2018	30 320	4 392	1 496	847	6 735	724	-	37 779
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 043	7	107	280	394	115	-	1 552
Excédent (endettement) financier net	(26 640)	(1 888)	(463)	343	(2 008)	11 973	-	(16 674)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Exercice 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires (*)	7 261	12 603	8 934	14 231	35 769	1 104	(615)	43 519
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	823	-	-	-	-	-	(190) (**)	633
Chiffre d'affaires total	8 084	12 603	8 934	14 231	35 769	1 104	(806)	44 152
Résultat opérationnel sur activité	3 429	727	345	400	1 472	95	-	4 997
% du chiffre d'affaires (*)	47,2 %	5,8 %	3,9 %	2,8 %	4,1 %	-	-	11,5 %
Résultat opérationnel courant	3 456	664	329	359	1 351	116	-	4 924
Résultat opérationnel	3 480	654	320	355	1 328	111	-	4 920
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	4 963	749	513	553	1 815	120	-	6 898
% du chiffre d'affaires (*)	68,4 %	5,9 %	5,7 %	3,9 %	5,1 %	-	-	15,9 %
Dotations aux amortissements	1 537	146	256	299	700	5	-	2 242
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(45)	(172)	(285)	(353)	(810)	(131)	-	(986)
Cash-flow opérationnel	3 444	473	150	(169)	453	259	-	4 156
Investissements de développement (concessions et PPP)	(980)	3	-	-	2	-	-	(977)
Cash-flow libre (après investissements)	2 465	475	150	(170)	455	259	-	3 179
Bilan								
Capitaux engagés au 31/12/2018	31 115	3 981	1 676	576	6 233	923	-	38 270
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 143	8	109	293	411	120	-	1 674
Excédent (endettement) financier net	(27 029)	(1 330)	(331)	752	(908)	12 382	-	(15 554)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1.2 Informations sectorielles de la branche concessions

1^{er} semestre 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires (*)	2 608	1 070	158	3 836
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	358	86	2	447
Chiffre d'affaires total	2 966	1 156	161	4 282
Résultat opérationnel sur activité	1 407	432	5	1 844
% du chiffre d'affaires (*)	53,9 %	40,4 %	3,2 %	48,1 %
Résultat opérationnel courant	1 402	518	34	1 954
Résultat opérationnel	1 402	518	45	1 965
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 004	608	80	2 692
% du chiffre d'affaires (*)	76,8 %	56,8 %	50,8 %	70,2 %
Dotations aux amortissements	616	171	48	835
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(9)	(64)	(6)	(79)
Remboursement des dettes de location (**)	(2)	(3)	(4)	(9)
Cash-flow opérationnel	1 210	457	19	1 686
Investissements de développement (concessions et PPP)	(375)	(119)	(2)	(496)
Cash-flow libre (après investissements)	835	338	17	1 191
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2019	21 103	16 428	3 145	40 675
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	14	994	159	1 168
dont droits d'utilisation des contrats de location	9	211	40	260
Excédent (endettement) financier net	(19 500)	(12 049)	(2 582)	(34 131)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Y compris charges financières associées.

1^{er} semestre 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires^(*)	2 543	741	141	3 426
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	293	74	19	387
Chiffre d'affaires total	2 836	816	161	3 813
Résultat opérationnel sur activité	1 318	322	2	1 642
% du chiffre d'affaires ^(*)	51,8 %	43,4 %	1,8 %	47,9 %
Résultat opérationnel courant	1 313	374	41	1 728
Résultat opérationnel	1 313	374	65	1 752
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 908	441	42	2 392
% du chiffre d'affaires ^(*)	75,0 %	59,5 %	30,0 %	69,8 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	603	116	26	745
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(10)	(3)	(9)	(22)
Cash-flow opérationnel	1 101	388	33	1 522
Investissements de développement (concessions et PPP)	(346)	(107)	(14)	(467)
Cash-flow libre (après investissements)	755	281	19	1 055
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2018	21 539	5 776	3 005	30 320
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	907	122	1 043
Excédent (endettement) financier net	(20 146)	(3 892)	(2 603)	(26 640)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Exercice 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires^(*)	5 356	1 607	298	7 261
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	604	184	35	823
Chiffre d'affaires total	5 961	1 791	333	8 084
Résultat opérationnel sur activité	2 686	689	54	3 429
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>50,2 %</i>	<i>42,9 %</i>	<i>18,1 %</i>	<i>47,2 %</i>
Résultat opérationnel courant	2 635	806	15	3 456
Résultat opérationnel	2 634	806	40	3 480
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 895	941	127	4 963
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>72,7 %</i>	<i>58,6 %</i>	<i>42,5 %</i>	<i>68,4 %</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>1 221</i>	<i>245</i>	<i>71</i>	<i>1 537</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(19)	(12)	(14)	(45)
Cash-flow opérationnel	2 607	711	126	3 444
Investissements de développement (concessions et PPP)	(673)	(274)	(33)	(980)
Cash-flow libre (après investissements)	1 934	438	93	2 465
Bilan				
Capitaux engagés au 31/12/2018	21 132	6 994	2 989	31 115
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	<i>14</i>	<i>988</i>	<i>141</i>	<i>1 143</i>
Excédent (endettement) financier net	(20 345)	(4 951)	(1 734)	(27 029)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	%	1 ^{er} semestre 2018	%	Exercice 2018	%
France	12 262	56,4 %	11 480	58,1 %	24 768	56,9 %
Allemagne	1 371	6,3 %	1 265	6,4 %	3 002	6,9 %
Royaume-Uni	1 301	6,0 %	1 083	5,5 %	2 222	5,1 %
Europe centrale et orientale (*)	884	4,1 %	864	4,4 %	2 202	5,1 %
Portugal	468	2,2 %	436	2,2 %	942	2,2 %
Autres pays d'Europe	1 748	8,0 %	1 542	7,8 %	3 355	7,7 %
Europe(**)	18 034	83,0 %	16 671	84,4 %	36 491	83,9 %
dont Union européenne	17 522	80,6 %	16 180	81,9 %	35 426	81,4 %
Amérique du Nord	1 204	5,5 %	764	3,9 %	1 992	4,6 %
Amérique centrale et du Sud	596	2,7 %	558	2,8 %	1 146	2,6 %
Afrique	687	3,2 %	524	2,7 %	1 342	3,1 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 209	5,6 %	1 241	6,3 %	2 548	5,9 %
International hors Europe	3 696	17,0 %	3 087	15,6 %	7 028	16,1 %
International hors France	9 467	43,6 %	8 278	41,9 %	18 751	43,1 %
Chiffre d'affaires(***)	21 729	100,0 %	19 758	100,0 %	43 519	100,0 %

(*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 15 119 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (69,6 % du chiffre d'affaires total), 14 108 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018 (71,4 % du chiffre d'affaires total) et 30 819 millions d'euros pour l'exercice 2018 (70,8 % du chiffre d'affaires total).

(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 9 467 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en progression de 14,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2018. Il représente 43,6 % du chiffre d'affaires hors travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (41,9 % au 1^{er} semestre 2018 et 43,1 % en 2018).

3. Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés sont constitués des actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement, y compris provisions courantes (voir note G.15 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes) et de l'impôt exigible.

(en millions d'euros)	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capitaux engagés - actifs		76 242	62 179	64 607
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 957	26 647	27 118
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(2 684)	(1 653)	(1 647)
Goodwill brut	9	11 437	9 620	10 016
Autres immobilisations incorporelles	14.1	7 045	431	632
Immobilisations corporelles	14.2	9 547	4 658	5 359
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 761	1 552	1 674
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 612	1 812	1 843
- Dérivés actifs non courants		(1 120)	(550)	(511)
Stocks et travaux en cours	15	1 367	1 139	1 173
Clients et autres débiteurs	15	13 852	12 868	13 584
Autres actifs courants d'exploitation	15	5 258	5 349	5 033
Autres actifs courants hors exploitation		45	46	52
Actifs d'impôt exigible		165	259	280
Capitaux engagés - passifs		(25 695)	(24 400)	(26 336)
Provisions courantes	15	(4 358)	(4 181)	(4 452)
Fournisseurs	15	(7 885)	(7 707)	(8 240)
Autres passifs courants d'exploitation	15	(12 660)	(11 855)	(12 862)
Autres passifs courants hors exploitation		(489)	(416)	(500)
Passifs d'impôt exigible		(303)	(241)	(282)
Total capitaux engagés		50 547	37 779	38 270

D. Principales composantes du compte de résultat

4. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2019	1^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires (*)	21 729	19 758	43 519
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	323	286	633
Chiffre d'affaires total	22 052	20 043	44 152
Produits des activités annexes (**)	108	108	202
Achats consommés	(4 647)	(4 320)	(9 833)
Services extérieurs	(2 567)	(2 684)	(5 503)
Personnel intérimaire	(622)	(483)	(1 122)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(4 412)	(3 959)	(8 848)
Impôts et taxes	(513)	(480)	(1 124)
Charges de personnel	(5 816)	(5 305)	(10 877)
Autres produits et charges opérationnels	28	38	98
Dotations aux amortissements (***)	(1 431)	(1 076)	(2 242)
Dotations nettes aux provisions	108	217	94
Charges opérationnelles	(19 871)	(18 052)	(39 357)
Résultat opérationnel sur activité	2 289	2 099	4 997
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>10,5 %</i>	<i>10,6 %</i>	<i>11,5 %</i>
Paiements en actions (IFRS 2)	(100)	(79)	(206)
Résultat des sociétés mises en équivalence	121	81	88
Autres éléments opérationnels courants	32	53	45
Résultat opérationnel courant	2 341	2 154	4 924
Pertes de valeur des goodwill	-	-	(11)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	7	18	7
<i>Total éléments opérationnels non courants</i>	<i>7</i>	<i>18</i>	<i>(4)</i>
Résultat opérationnel	2 348	2 171	4 920

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

(***) Incluant au 1^{er} semestre 2019, 250 millions d'euros d'amortissements sur droits d'utilisation des locations, suite à l'application de la norme IFRS 16 " Contrats de location " (voir en note A.4. Changement de méthodes comptables).

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Il exclut également la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ainsi que les éléments non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment). Il est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle du Groupe hors incidence des éléments non courants de la période.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants, ceux-ci incluant principalement les pertes de valeur des goodwill, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2019 ne sont pas significatifs. Au premier semestre 2018, ils concernaient notamment des impacts liés à l'incidence des changements de contrôle d'entités du périmètre de consolidation.

5. Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2019, le coût de l'endettement financier net s'élève à 270 millions d'euros, en hausse de 34 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2018 (236 millions d'euros).

L'augmentation du coût de l'endettement financier net reste limitée malgré la hausse de l'encours moyen de la dette, résultant du financement et de l'intégration des sociétés acquises en 2018 et en 2019 par le Groupe, grâce aux refinancements réalisés en 2018 et 2019 à des taux inférieurs à ceux des dettes remboursées.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Passifs financiers évalués au coût amorti	(351)	(314)	(635)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	20	14	29
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	97	71	152
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(36)	(7)	(9)
Total coût de l'endettement financier net	(270)	(236)	(462)

6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Coûts d'actualisation	(39)	(17)	(31)
Coûts d'emprunts immobilisés	18	43	56
Résultat de change	5	(6)	(9)
Charges financières relatives aux contrats de location	(15)	-	-
Total autres produits et charges financiers	(31)	19	17

Les coûts d'actualisation portent principalement sur les provisions pour engagements de retraite pour 13 millions d'euros (14 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), sur les obligations de maintien en l'état du domaine concédé pour 11 millions d'euros et sur les redevances fixes à plus d'un an des aéroports de Salvador au Brésil et de Belgrade en Serbie pour 8 millions d'euros (4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent principalement la société Arcos, le groupe ASF, ainsi que les aéroports de Salvador au Brésil, de Belgrade en Serbie et de Londres-Gatwick au Royaume-Unis.

L'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 a conduit le Groupe à constater des charges financières associées aux dettes de location pour un montant total de 15 millions d'euros.

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 635 millions d'euros (629 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Le taux effectif d'impôt ressort à 33,0 % contre 33,5 % au 1^{er} semestre 2018. Cette diminution provient principalement du changement du taux d'imposition des filiales françaises (qui passe de 34,43 % en 2018 à 32,02 % au 1^{er} semestre 2019) en partie compensée par le remplacement du CICE, non imposable, par une baisse des cotisations sociales fiscalisées.

8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, après déduction du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par la société, principalement des options de souscription d'actions et des actions de performance. La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

1^{er} semestre 2019	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	598 829 560		
Actions autodétenues	(44 575 158)		
Avant dilution	554 254 402	1 359	2,45
Options de souscription	81 155		
Plan d'épargne Groupe	304 214		
Actions de performance	4 182 209		
Après dilution	558 821 980	1 359	2,43

1^{er} semestre 2018	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	592 840 957		
Actions autodétenues	(38 307 658)		
Avant dilution	554 533 299	1 300	2,34
Options de souscription	421 509		
Plan d'épargne Groupe	155 049		
Actions de performance	4 333 936		
Après dilution	559 443 793	1 300	2,32

Exercice 2018	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	595 046 296		
Actions autodétenues	(40 269 807)		
Avant dilution	554 776 489	2 983	5,38
Options de souscription	347 209		
Plan d'épargne Groupe	90 843		
Actions de performance	5 206 228		
Après dilution	560 420 769	2 983	5,32

E. Données relatives aux participations du Groupe

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Valeur nette à l'ouverture	9 792	8 600
Goodwill constatés au cours de la période	1 415	1 127
Pertes de valeur	-	(11)
Sorties de périmètre	-	-
Écarts de conversion	(31)	39
Autres mouvements	40	38
Valeur nette à la clôture	11 216	9 792

L'augmentation des goodwill sur la période s'explique principalement par la reconnaissance du goodwill relatif à l'acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick (voir note B.1.1 Acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick). Au 30 juin 2019, celui-ci, estimé de manière provisoire et alloué à l'UGT VINCI Airports, s'élève à 1 296 millions d'euros. Les autres mouvements concernent principalement les ajustements des goodwill constatés au cours des douze derniers mois.

Les principaux goodwill au 30 juin 2019 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019			31/12/2018
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
VIINCI Energies France	2 395	-	2 395	2 375
VINCI Airports	2 394	-	2 394	1 081
Groupe ASF	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Energies Allemagne	635	-	635	631
VINCI Energies Amérique du Nord	620	-	620	609
VINCI Energies Benelux	369	-	369	334
VINCI Energies Scandinavie	328	-	328	333
VINCI Highways	255	-	255	247
VINCI Energies Suisse	201	-	201	199
Entrepose	201	-	201	201
Eurovia USA	185	-	185	166
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Energies Australie - Nouvelle Zélande	142	-	142	142
Nuvia	127	-	127	127
VINCI Energies Singapour	112	-	112	111
VINCI Energies Espagne	108	-	108	107
ETF	108	-	108	108
Autres goodwill	1 153	(221)	932	917
Total	11 437	(221)	11 216	9 792

10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Valeur des titres en début de période	1 154	520	1 674	1 127	446	1 573
<i>dont concessions</i>	745	398	1 143	722	333	1 054
<i>dont contracting</i>	408	90	497	403	87	490
<i>dont VINCI Immobilier</i>	2	32	34	2	27	29
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	-	13	13	-	18	18
Part du Groupe dans les résultats de la période	32	89	121	75	13	88
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	(7)	(77)	(85)	(4)	22	17
Dividendes distribués	(32)	(78)	(110)	(52)	(124)	(176)
Variations de périmètre et autres	16	46	62	(28)	18	(10)
Reclassements (*)	11	74	86	37	128	165
Valeur des titres en fin de période	1 175	587	1 761	1 154	520	1 674
<i>dont concessions</i>	764	404	1 168	745	398	1 143
<i>dont contracting</i>	409	83	492	408	90	497
<i>dont VINCI Immobilier</i>	2	100	101	2	32	34

(*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.
Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note A.2. Méthodes de consolidation.

Au 30 juin 2019, les participations du Groupe dans les entreprises associées comprennent notamment, pour la branche concessions, celle détenue dans le Groupe ADP (727 millions d'euros) et, pour la branche contracting, celle détenue dans le groupe CFE (228 millions d'euros).

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel l'impact des opérations de couverture de flux de trésorerie (taux d'intérêt) sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019			1 ^{er} semestre 2018			Exercice 2018		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Résultat net	32	89	121	36	45	81	75	13	88
<i>dont concessions</i>	21	67	88	24	21	44	43	(33)	10
<i>dont contracting</i>	11	14	25	13	16	29	33	22	55
<i>dont VINCI Immobilier</i>	-	8	8	-	7	8	-	24	24
Autres éléments du résultat global	(7)	(77)	(85)	3	29	31	(4)	22	17
<i>dont concessions</i>	(8)	(74)	(82)	-	25	26	1	23	24
<i>dont contracting</i>	-	(4)	(3)	2	3	6	(6)	(1)	(7)
Résultat global	25	12	36	39	74	113	70	35	105
<i>dont concessions</i>	13	(7)	6	24	46	70	44	(10)	34
<i>dont contracting</i>	12	10	22	15	20	35	27	21	48
<i>dont VINCI Immobilier</i>	-	8	8	-	7	8	-	24	24

10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2019, les engagements de mises de fonds pris par le Groupe dans les sociétés mises en équivalence (capital et/ou prêts d'actionnaires) s'élèvent à 90 millions d'euros (162 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ces engagements concernent principalement les sociétés de projet de la branche concessions, notamment l'aéroport de Santiago au Chili, et le contrat de partenariat public-privé de l'autoroute de contournement de Regina au Canada, dont les engagements de mise de fonds s'élèvent respectivement à 42 millions d'euros et 22 millions d'euros au 30 juin 2019 (87 millions d'euros et 22 millions d'euros au 31 décembre 2018). Suite aux mises de fonds effectuées au cours du premier semestre, les engagements pour le compte de Bameo, société concessionnaire des barrages de l'Aisne et la Meuse et Via 40 Express, société concessionnaire de l'autoroute entre Bogotá et Girardot en Colombie, ont diminué de respectivement 15 et 13 millions d'euros.

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence.

Le montant des titres nantis au 30 juin 2019, en valeur nette comptable, s'élève à 43 millions d'euros et concerne notamment les titres des sociétés WVB East End Partners (société concessionnaire du projet Ohio River Bridges – East End Crossing aux États-Unis) pour 14 millions d'euros, Synérail (contrat de partenariat public-privé GSM-R) pour 14 millions d'euros et SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier Prado-Carénage à Marseille) pour 10 millions d'euros.

10.4 Engagements d'investissement pris par les entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2019, les engagements d'investissement des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 629 millions d'euros (642 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction de la branche concessions, dont le projet de l'autoroute Via 40 Express en Colombie (242 millions d'euros), une section de l'autoroute A7 en Basse Saxe en Allemagne (107 millions d'euros), l'aéroport de Santiago du Chili (93 millions d'euros), et les sections 7 et 8 de l'autoroute M11, reliant Moscou à Saint-Pétersbourg (67 millions d'euros).

11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 174	1 059
Créances financières (PPP) (*)	180	172
Instruments de capitaux propres	139	101
Autres actifs financiers non courants	1 492	1 332

(*) Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.

Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, comme des avances d'actionnaires aux entités gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 851 millions d'euros (774 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Ils sont présentés à l'actif du bilan consolidé, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an est classée en « Autres actifs financiers courants » pour un montant de 34 millions d'euros au 30 juin 2019 (30 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2018
Début de période	1 059	830
Acquisitions de la période	105	248
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	20	1
Pertes de valeur	-	(4)
Sorties de la période	(19)	(65)
Autres mouvements et écarts de conversion	9	48
Fin de période	1 174	1 059

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement les titres de participation des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

F. Contrats de concession et PPP

12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

12.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2018	32 278	4 370	2 017	38 665
Acquisitions de la période ^(*)	630	184	68	881
Sorties de la période	(2)	(6)	-	(8)
Écarts de conversion	-	17	11	28
Effets de périmètre et autres mouvements	23	686	269	979
Subventions reçues	(2)	-	-	(2)
Au 31/12/2018	32 927	5 251	2 365	40 542
Acquisitions de la période ^(*)	370	92	2	464
Sorties de la période	-	-	-	(1)
Écarts de conversion	-	13	59	72
Effets de périmètre et autres mouvements	3	(21)	2	(17)
Subventions reçues	-	-	-	-
Au 30/06/2019	33 299	5 334	2 428	41 061
Amortissements et pertes de valeur				
Au 01/01/2018	(11 471)	(458)	(197)	(12 126)
Amortissements de la période	(1 063)	(138)	(64)	(1 265)
Pertes de valeur	-	(5)	(3)	(8)
Sorties de la période	-	2	-	2
Écarts de conversion	-	(11)	-	(11)
Autres mouvements	(14)	(2)	-	(16)
Au 31/12/2018	(12 548)	(612)	(264)	(13 424)
Amortissements de la période	(541)	(83)	(36)	(660)
Pertes de valeur	-	(3)	-	(3)
Sorties de la période	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	(2)	(3)	(4)
Autres mouvements	(7)	(2)	(4)	(12)
Au 30/06/2019	(13 096)	(703)	(306)	(14 104)
Valeur nette				
Au 01/01/2018	20 807	3 912	1 820	26 539
Au 31/12/2018	20 379	4 639	2 101	27 118
Au 30/06/2019	20 204	4 631	2 122	26 957

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions réalisées au 1^{er} semestre 2019 s'élèvent à 464 millions d'euros (427 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Elles comprennent les investissements réalisés par le groupe ASF pour un montant de 178 millions d'euros, par Arcos pour 107 millions d'euros, par VINCI Airports pour 87 millions d'euros et par Cofiroute pour 72 millions d'euros (respectivement 198, 30, 72 et 63 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant brut de 1 517 millions d'euros au 30 juin 2019 (1 210 millions d'euros au 31 décembre 2018). Celles-ci concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 1 249 millions d'euros (dont 592 millions d'euros pour ASF, 150 millions d'euros pour Escota et 233 millions d'euros pour Cofiroute) et de VINCI Airports pour 263 millions d'euros.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Contrats de concession et PPP du document de référence 2018.

12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Groupe ASF	1 152	1 245
Cofiroute	820	869
Aéroport de Belgrade (Serbie)	462	460
Arcos	273	403
ANA Group (Portugal)	97	79
Aéroports au Cambodge	45	32
Aéroport de Salvador (Brésil)	35	116
Autres	280	222
Total	3 163	3 425

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes (groupe ASF, Cofiroute, Arcos, Arcour) sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de concession, des contrats de plan pluriannuels du Plan de relance autoroutier 2015 et du Plan d'investissements autoroutiers approuvé en 2018. Au cours de la période, l'avancement des travaux réalisés par les sociétés de VINCI Autoroutes a conduit à une diminution des engagements du pôle de 271 millions d'euros, qui s'élèvent à 2 245 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le Premier ministre français a annoncé, le 17 janvier 2018, la décision du gouvernement de ne pas réaliser le projet de nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes. En juin 2018, le Groupe a reçu une lettre d'intention de l'État concédant de résilier le contrat de concession à horizon 2021. L'engagement d'investissement de VINCI Concessions à cet horizon s'élève à 35 millions d'euros.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées, ceux-ci faisant l'objet de provisions (voir note G.15.2 Analyse des provisions courantes).

Sûretés rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant	Date de départ	Date de fin
Lamsac	718	2016	2037
Arcour	643	2008	2047
Aerodom	358	2017	2029
ADL - Aéroports de Lyon	225	2016	2032
Gefyra	198	1997	2029
Aéroport de Belgrade	181	2018	2035
Arcos	64	2018	2045

13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

13.1 Variations au cours de la période

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note E.11. Autres actifs financiers non courants). La part à moins d'un an des créances financières PPP est présentée, au bilan, en « Autres actifs financiers courants ». Elle s'élève à 7 millions d'euros au 30 juin 2019 (6 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Au cours de la période, l'évolution des créances financières PPP s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2018
Début de période	172	177
Acquisitions de la période	18	12
Pertes de valeur	-	-
Remboursements	(9)	(20)
Autres mouvements et écarts de conversion	-	3
Fin de période	180	172

13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

Dans le cadre des contrats de concession et de PPP, certaines filiales du Groupe s'engagent à réaliser des investissements. Dans le cas du « modèle de la créance financière » ou du « modèle mixte », elles reçoivent du concédant une garantie de paiement en contrepartie de leur engagement d'investissement.

Au 30 juin 2019, les obligations d'investissement au titre des contrats relevant du modèle de la créance financière ou du modèle mixte s'élèvent à 41 millions d'euros (48 millions d'euros au 31 décembre 2018). Elles concernent principalement le projet de partenariat public-privé du port de pêche La Cotinière à Saint-Pierre d'Oléron chez VINCI Construction.

Sûretés réelles rattachées au financement des PPP

Certaines sociétés ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Celles-ci s'élèvent à 151 millions d'euros au 30 juin 2019 (153 millions d'euros au 31 décembre 2018), dont Caraibus en Martinique pour 71 millions d'euros, Park Azur à Nice pour 35 millions d'euros et MMArena Stade du Mans pour 31 millions d'euros.

Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP des sociétés mises en équivalence

Les engagements donnés au titre des contrats de concession ou de partenariat public-privé par des sociétés mises en équivalence sont présentés en note E.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises.

G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

14. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

14.1 Autres immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets et licences	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute				
Au 31/12/2018	262	485	460	1 207
Au 30/06/2019	257	525	6 862	7 643
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31/12/2018	(53)	(409)	(113)	(575)
Au 30/06/2019	(49)	(431)	(118)	(598)
Valeur nette				
Au 31/12/2018	209	76	347	632
Au 30/06/2019	207	94	6 744	7 045

Au 30 juin 2019, la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'élève à 7 045 millions d'euros (632 millions d'euros au 31 décembre 2018). Les autres immobilisations incorporelles comprennent le droit d'exploitation de l'aéroport de Londres-Gatwick pour 6 621 millions d'euros au 30 juin 2019. Ce droit d'exploitation étant assimilé à une licence perpétuelle, conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », il ne sera pas amorti et fera l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès qu'un indice de perte de valeur sera identifié.

14.2 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Droits d'usage des immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Droits d'usage des contrats de location immobilière	Droits d'usage des contrats de location mobilier	Total
Valeur nette								
Au 31/12/2018	1 306	777	900	2 377	-	-	-	5 359
Au 01/01/2019	1 304	772	898	2 236	9	894	519	6 632
Au 30/06/2019	1 254	901	2 517	3 204	10	909	752	9 547

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 942 millions d'euros au 30 juin 2019 (544 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2018, elles comprenaient les immobilisations en location-financement pour 150 millions d'euros. Celles-ci sont désormais présentées dans les droits d'usage des contrats de location, à la suite de l'application d'IFRS 16.

Au 30 juin 2019, les droits d'utilisation des contrats de location s'élèvent au total à 1 671 millions d'euros, à comparer à 1 422 millions d'euros au 1^{er} janvier 2019.

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Variations 30/06/2019 - 31/12/2018	
					Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)		1 367	1 139	1 173	177	17
Clients et autres débiteurs		13 852	12 868	13 584	112	156
Autres actifs courants d'exploitation		5 258	5 349	5 033	196	28
Stocks et créances d'exploitation	I	20 477	19 357	19 790	485	202
Fournisseurs		(7 885)	(7 707)	(8 240)	575	(220)
Autres passifs courants d'exploitation		(12 660)	(11 855)	(12 862)	188	14
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II	(20 545)	(19 562)	(21 102)	763	(206)
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)	I+II	(68)	(205)	(1 311)	1 247	(4)
Provisions courantes		(4 358)	(4 181)	(4 452)	106	(12)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>		<i>(198)</i>	<i>(198)</i>	<i>(234)</i>	-	36
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)		(4 426)	(4 386)	(5 764)	1 354	(16)

(*) Correspondant principalement aux écarts de conversion et mouvements de périmètre.

15.2 Analyse des provisions courantes

Au 1^{er} semestre 2019 et en 2018, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2018	4 172	1 741	(1 383)	(195)	48	(29)	(33)	4 322
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	827	135	(94)	(14)	47	-	2	903
Service après-vente	406	105	(99)	(30)	9	-	-	391
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 336	738	(718)	(58)	49	-	(1)	1 346
Litiges	541	138	(114)	(52)	-	-	(1)	513
Restructurations	30	18	(17)	(3)	3	-	-	31
Autres risques courants	974	400	(298)	(39)	(1)	-	(1)	1 035
Reclassement part à moins d'un an	208	-	-	-	(16)	42	-	234
31/12/2018	4 322	1 534	(1 339)	(196)	92	42	(2)	4 452
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	903	74	(34)	(3)	(13)	-	1	927
Service après-vente	391	51	(46)	(7)	(4)	-	-	384
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 346	528	(530)	(21)	30	-	2	1 355
Litiges	513	53	(66)	(6)	-	-	1	493
Restructurations	31	1	(9)	(1)	-	-	-	22
Autres risques courants	1 035	110	(163)	(20)	15	-	1	978
Reclassement part à moins d'un an	234	-	-	-	(24)	(13)	-	198
30/06/2019	4 452	817	(849)	(58)	3	(13)	6	4 358

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation, concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées, en particulier, à couvrir les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 442 millions d'euros (418 millions d'euros au 31 décembre 2018) et Cofiroute pour 271 millions d'euros (258 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Ces provisions comprennent également les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires de plates-formes aéroportuaires (maintenance et réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 188 millions d'euros (189 millions d'euros au 31 décembre 2018) dont 77 millions d'euros pour le groupe ANA (74 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Les provisions pour autres risques courants comprennent notamment les provisions relatives aux remises en état des sites et repliement de chantiers pour 183 millions d'euros (176 millions d'euros au 31 décembre 2018).

16. Provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2019 et de l'exercice 2018, les provisions non courantes figurant au bilan (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2018	945	201	(140)	(32)	56	29	(6)	1 053
Risques financiers	685	4	(30)	(4)	170	-	-	826
Autres risques	576	165	(125)	(26)	(47)	-	1	544
Reclassement part à moins d'un an	(208)	-	-	-	16	(42)	-	(234)
31/12/2018	1 053	169	(155)	(29)	139	(42)	1	1 135
Risques financiers	826	6	(2)	-	86	-	-	915
Autres risques	544	35	(47)	(15)	32	-	-	549
Reclassement part à moins d'un an	(234)	-	-	-	24	13	-	(198)
30/06/2019	1 135	40	(49)	(15)	142	13	-	1 266

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.28 Note sur les litiges. Elles s'élevaient à 549 millions d'euros au 30 juin 2019 (544 millions d'euros au 31 décembre 2018), dont 368 millions d'euros pour la part à plus d'un an (326 millions d'euros au 31 décembre 2018).

17. Dettes relatives aux contrats de location

La mise en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » a conduit le groupe à comptabiliser au 1^{er} janvier 2019, une dette au titre des contrats de location à la date de transition à hauteur de 1 421 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, les dettes relatives aux contrats de location s'élevaient à 1 526 millions d'euros, dont 1 068 millions d'euros au titre de la part à plus d'un an et 458 millions d'euros au titre de la part à moins d'un an.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée, soit 104 millions d'euros se décompose comme suit :

- nouvelles dettes de location contractualisées depuis le 1^{er} janvier 2019 : 343 millions d'euros
- remboursements des dettes de location sur la période : (239) millions d'euros.

18. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

18.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Obligations d'achat et d'investissement (*)	494	339

(*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Contrats de concession et PPP).

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019. Au 31 décembre 2018, les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élevaient à 1 500 millions d'euros, dont 1 024 millions d'euros de contrats immobiliers et 476 millions d'euros de contrats mobiliers. La réconciliation entre les engagements de location simple et la dette comptabilisée à l'ouverture du bilan au 1^{er} janvier 2019 est détaillée dans la note A.4. Changement de méthodes comptables.

Les obligations d'achat et d'investissement concernent principalement Eurovia pour ses droits de forage, VINCI Energies et VINCI Immobilier. L'augmentation de 155 millions d'euros sur la période du premier semestre provient notamment des engagements d'achats de l'aéroport de Londres-Gatwick pour 79 millions d'euros et du reclassement des engagements de location simple immobilière hors du champ d'IFRS 16 pour 50 millions d'euros (chez Eurovia principalement).

18.2 Autres engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Sûretés réelles	2 577	70
Autres engagements donnés (reçus)	870	791

Des sûretés réelles (hypothèques, nantissements donnés en contrepartie de financements) peuvent être octroyées. Dans le contracting, elles concernent principalement VINCI Energies et Eurovia. L'augmentation de la période provient des actifs hypothéqués par l'aéroport de Londres-Gatwick (principalement les terrains) pour 2,5 milliards d'euros.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Ainsi, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note E.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises ;
- en note F.12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel ;
- en note F.13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte ;
- en note J.25 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction et de services sont détaillés en note G.15.3 du document de référence 2018.

H. Capitaux propres

19. Informations relatives aux capitaux propres

Politique de gestion du capital

Au cours du 1^{er} semestre 2019, VINCI a poursuivi ses rachats d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale du 17 avril 2018 et du nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 17 avril 2019, d'une durée de dix-huit mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours maximum de 120 euros. Au cours du semestre, 5 942 424 titres ont ainsi été rachetés au cours moyen de 84,14 euros, pour un montant total de 500 millions d'euros.

Le 26 juin 2019, VINCI a signé avec un intermédiaire agréé une convention d'achat d'actions à échéance du 26 septembre 2019, portant sur un nombre variable de titres dans la limite d'un montant maximal de 200 millions d'euros. Au 30 juin 2019, la dette au titre de cette convention, présentée en autres dettes financières courantes, s'élève à 200 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note H.19.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2019, plus de 50 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Ces fonds détenant 8,73 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

19.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2019 est composé de 600 341 977 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2019	31/12/2018
Nombre d'actions en début de période	597 515 984	591 216 948
Augmentations de capital	2 825 993	6 299 036
Annulation d'actions autodétenues		
Nombre d'actions en fin de période	600 341 977	597 515 984
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	600 341 977	597 515 984
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	46 352 427	42 749 600
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>17 189 472</i>	<i>13 586 645</i>

19.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2019	31/12/2018
Nombre d'actions en début de période	42 749 600	36 317 368
Achats d'actions	5 942 424	7 667 561
Attribution aux salariés des actions de performance 2015		(935 763)
Attribution aux salariés des actions de performance 2016	(2 009 323)	
Attribution aux salariés des actions de performance 2017		
Attribution aux salariés des actions de performance 2018		
Livraison abondement Castor International	(330 274)	(299 566)
Nombre d'actions en fin de période	46 352 427	42 749 600

Au 30 juin 2019, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 46 352 427 actions, pour un montant de 2 685 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

17 189 472 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié, et 29 162 955 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ou cédées.

19.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018			
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	
Coûts de couverture							
Réserve à l'ouverture (*)	2	-	2	(3)	-	(3)	
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	5	-	5	2	-	2
Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net							
Réserve à l'ouverture (*)	(663)	-	(664)	(589)	-	(590)	
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	(124)	-	(124)	1	-	1	
Autres variations de juste valeur de la période	(21)	-	(22)	(93)	-	(93)	
Éléments de juste valeur constatés en résultat	21	-	21	42	-	42	
Variations de périmètre et divers	(1)	-	(1)	(24)	-	(24)	
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(789)	(1)	(789)	(663)	-	(664)
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>		(674)	-	(674)	(549)	-	(549)
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II	(784)	(1)	(784)	(661)	-	(662)
Effet d'impôt associé		237	-	237	167	-	167
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III	(547)	-	(547)	(495)	-	(495)
Instruments de capitaux propres							
Réserve à l'ouverture	1	-	1	1	-	1	
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV	-	-	-	1	-	1
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite							
Réserve à l'ouverture	(367)	-	(367)	(346)	-	(345)	
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(125)	(3)	(128)	(46)	-	(46)	
Effet d'impôt associé	31	1	32	15	-	15	
Variations de périmètre et divers	-	-	-	9	-	9	
Réserve nette d'impôt à la clôture	V	(461)	(3)	(464)	(367)	-	(367)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V	(461)	(3)	(463)	(366)	-	(366)
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV+V	(1 007)	(3)	(1 010)	(861)	-	(861)

(*) Au 31 décembre 2018, les montants ont été retraités conformément à la première application au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (voire note A.4. du document de référence 2018).

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent les opérations de couverture de flux de trésorerie (-889 millions d'euros), les opérations de couverture d'investissement net (99 millions d'euros) et les gains et pertes actuariels sur engagements de retraite (-464 millions d'euros). Les opérations relatives à la couverture du risque de taux s'élevaient à -877 millions d'euros, dont :

- un montant de -663 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence, concernant pour l'essentiel la société LISEA (-419 millions d'euros) et d'autres sociétés gestionnaires de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou concession.
- un montant de -214 millions d'euros concernant les filiales intégrées globalement, notamment VINCI Autoroutes pour -88 millions d'euros et VINCI SA pour -78 millions d'euros.

Ces opérations sont décrites en note J.25.1.2 Description des opérations de couverture de flux de trésorerie du document de référence 2018.

20. Dividendes

VINCI a versé en numéraire le solde du dividende de l'exercice 2018, le 25 avril 2019, pour un montant de 1 065 millions d'euros.

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2018 et 2017 s'analysent comme suit :

	2018	2017
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,75	0,69
Solde du dividende	1,92	1,76
Dividende net global	2,67	2,45
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	416	384
Solde du dividende	1 065	974
Dividende net global	1 481	1 358

I. Financement et gestion des risques financiers

21. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2019, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 24,2 milliards d'euros, en augmentation de 8,7 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2018. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable <i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019			31/12/2018		
	Non courant	Courant ⁽¹⁾	Total	Non courant	Courant ⁽¹⁾	Total
Emprunts obligataires	(22 787)	(1 708)	(24 495)	(16 588)	(1 576)	(18 164)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 351)	(478)	(3 829)	(2 900)	(439)	(3 339)
Emprunts liés aux contrats de location-financement ⁽²⁾	-	-	-	(123)	(44)	(166)
Dettes financières long terme ⁽³⁾	(26 138)	(2 186)	(28 324)	(19 611)	(2 059)	(21 669)
Billets de trésorerie	-	(1 784)	(1 784)	-	(1 281)	(1 281)
Autres dettes financières courantes	-	(240)	(240)	-	(41)	(41)
Découverts bancaires	-	(1 375)	(1 375)	-	(1 178)	(1 178)
Comptes courants financiers passifs	-	(56)	(56)	-	(77)	(77)
I - Dettes financières brutes	(26 138)	(5 642)	(31 779)	(19 611)	(4 635)	(24 246)
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(951)</i>	<i>(43)</i>	<i>(994)</i>	<i>(413)</i>	<i>(27)</i>	<i>(440)</i>
<i>dont incidence de la mise à la juste valeur des dettes de Gatwick dans les comptes consolidés de VINCI ⁽⁴⁾</i>	<i>(466)</i>	<i>-</i>	<i>(466)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Actifs financiers au coût amorti						
Prêts et créances financières collatéralisés	-	-	-	-	-	-
Comptes courants financiers actifs	-	38	38	-	29	29
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	547	547	-	216	216
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat						
Équivalents de trésorerie	-	2 101	2 101	-	3 595	3 595
Disponibilités	-	4 255	4 255	-	4 364	4 364
II - Actifs financiers	-	6 940	6 940	-	8 204	8 204
Instruments dérivés passifs	(663)	(85)	(748)	(206)	(76)	(282)
Instruments dérivés actifs	1 120	227	1 347	511	258	769
III - Instruments dérivés	457	142	599	305	182	487
Endettement financier net	I+II+III	(25 681)	1 441	(24 241)	(19 305)	3 751
<i>Répartition par branche de l'endettement financier net :</i>						
<i>Concessions</i>	<i>(35 953)</i>	<i>1 822</i>	<i>(34 131)</i>	<i>(26 698)</i>	<i>(331)</i>	<i>(27 029)</i>
<i>Contracting</i>	<i>(4 178)</i>	<i>2 134</i>	<i>(2 044)</i>	<i>(4 227)</i>	<i>3 319</i>	<i>(908)</i>
<i>Holdings et VINCI Immobilier</i>	<i>14 450</i>	<i>(2 515)</i>	<i>11 935</i>	<i>11 619</i>	<i>763</i>	<i>12 382</i>

(1) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(2) À la suite de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location », les emprunts liés aux contrats de location-financement IAS 17 sont désormais présentés en Dettes de location (voir note G.17. Dettes relatives aux contrats de location).

(3) Y compris part à moins d'un an.

(4) Suite à la prise de contrôle de l'aéroport de Londres-Gatwick par VINCI Airports.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

Évolution de l'endettement financier net :

(en millions d'euros)	Variations « non cash »									
	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeur	Autres variations	Total « non cash »	Réf.	Clôture
Emprunts obligataires	(16 588)	(3 064)	(3)	(3 384)	156	(553)	646	(3 135)	(4)	(22 787)
Autres emprunts et dettes financières	(3 023)	386	(3)	(935)	16	-	205	(714)	(4)	(3 351)
Dettes financières courantes	(4 635)	16	-	(120)	5	(1)	(907)	(1 023)	-	(5 642)
<i>dont part à moins d'un an des dettes long terme</i>	(1 762)	569	(3)	(3)	(1)	(1)	(707)	(711)	(4)	(1 904)
<i>dont dettes financières courantes à l'origine</i>	(1 398)	(413)	(2)	(72)	5	-	(199)	(267)	(4)	(2 079)
<i>dont ICNE sur dettes bancaires</i>	(297)	50	(4)	(39)	1	-	-	(37)	(4)	(284)
<i>dont découverts bancaires</i>	(1 178)	(190)	(1)	(6)	(1)	-	(1)	(8)	(1)	(1 375)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	245	294	-	50	1	-	(5)	46	-	585
<i>dont actifs financiers de gestion de trésorerie (hors ICNE)</i>	244	294	(2)	50	1	-	(5)	46	(4)	584
<i>dont ICNE sur actifs financiers de gestion</i>	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	7 960	(1 679)	(1)	63	6	1	6	75	(1)	6 356
Instruments dérivés	487	(30)	-	(305)	55	392	-	142	-	599
<i>dont juste valeur des instruments dérivés</i>	353	-	(3)	(306)	55	392	-	140	(4)	493
<i>dont ICNE sur instruments dérivés</i>	134	(30)	(4)	2	-	-	-	2	(4)	106
Endettement financier net	(15 554)	(4 077)	(5)	(4 631)	237	(161)	(55)	(4 610)	(5)	(24 241)

Les flux de trésorerie de la période (-4,1 milliards d'euros) s'expliquent principalement par les émissions obligataires et les disponibilités mobilisées dans le cadre de l'acquisition de l'aéroport de Londres-Gatwick et les refinancements des acquisitions en dollars US réalisées en 2018. Les variations « non cash » de l'endettement financier net sur la période (-4,6 milliards d'euros), comprennent la reprise des dettes de l'aéroport de Londres-Gatwick à la suite de la prise de contrôle par VINCI Airports.

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du TFT

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2019
Variation de la trésorerie nette	(1)	(1 801)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(119)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	(2 109)
Autres variations	(4)	(4 657)
Variation de l'endettement financier net	(5)	(8 686)

21.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2019 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par branche, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2019				31/12/2018			
	Cessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total	Cessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Emprunts obligataires	(17 529)	-	(6 967)	(24 495)	(14 238)	-	(3 926)	(18 164)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 478)	(101)	(250)	(3 829)	(3 012)	(81)	(246)	(3 339)
Emprunts liés aux contrats de location-financement (*)	-	-	-	-	(22)	(144)	(1)	(166)
Dettes financières à long terme	(21 007)	(101)	(7 217)	(28 324)	(17 272)	(225)	(4 172)	(21 669)

(*) Suite à l'application d'IFRS 16 « Contrats de location », les emprunts liés aux contrats de location-financement IAS 17 sont désormais présentés en Dettes de location (voir note G.17. Dettes relatives aux contrats de location).

Les dettes financières à long terme s'élevèrent à 28,3 milliards d'euros au 30 juin 2019 en hausse de 6,6 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2018 (21,7 milliards d'euros). Cette variation résulte des opérations suivantes :

- VINCI SA a émis, dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Notes) :
 - en janvier, un emprunt obligataire pour 950 millions d'euros à 10 ans, assorti d'un coupon de 1,625 % ;
 - en mars, deux emprunts obligataires inauguraux pour 800 millions de livres sterling, répartis en deux souches de 400 millions de livres sterling, l'une à échéance mars 2027 et assortie d'un coupon de 2,25 %, et l'autre à échéance septembre 2034 et assortie d'un coupon de 2,75 % ;
 - en mars, un placement privé de 75 millions d'euros indexé sur le CMS 20 ans.

VINCI SA également réalisé une émission obligataire inaugurale (144A), en avril, pour 1 milliard de dollars US à échéance avril 2029, assortie d'un coupon annuel de 3,750 % ;

VINCI SA a remboursé un placement privé de 75 millions d'euros en janvier au taux de 4,15 % ;

- ASF a émis, dans le cadre de son programme EMTN, un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros à 12 ans en février, assorti d'un coupon de 1,375 % et a remboursé au cours du 1^{er} trimestre un placement privé de 200 millions d'euros à 4,961 % et un emprunt obligataire de 970 millions d'euros à 7,375 % ;

- Les dettes reprises suite à l'intégration de l'aéroport de Londres-Gatwick, en mai 2019, composées notamment de huit emprunts obligataires d'un montant total de 2,5 milliards de livres sterling avec des échéances s'échelonnant entre 2024 et 2048 au taux moyen de 4,625 % et d'une ligne de crédit de 300 millions de livres sterling utilisée à hauteur de 95 millions de livres sterling au 30 juin 2019.

Échéancier des dettes

Au 30 juin 2019, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 8,3 ans (6,4 ans au 31 décembre 2018). Elle est de 8,5 ans pour les filiales concessionnaires, de 7,7 ans pour les holdings et VINCI Immobilier et de 1,8 an pour le contracting.

21.2 Notations de crédit et covenants financiers

Notations de crédit

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Positive	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
ASF	Standard & Poor's	A -	Positive	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Positive	A2
Gatwick Funding Limited	Moody's	Baa1	Negative	-
	Fitch	BBB +	-	-

Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers ; ces derniers sont respectés au 30 juin 2019.

D'autres contrats de financement, conclus par des entités du Groupe, prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

22. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose d'un montant de 11,7 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 3,5 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 8,2 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires, confirmées non utilisées.

22.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

	30/06/2019			
<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	189	226	1 685	2 101
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	1	133	134
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	189	225	1 553	1 967
Disponibilités	926	2 203	1 126	4 255
Découverts bancaires	(3)	(1 114)	(258)	(1 375)
Trésorerie nette	1 112	1 315	2 553	4 980
Actifs financiers de gestion de trésorerie	158	87	302	547
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (**)	4	38	302	343
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	128	35	1	163
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	26	14	-	40
Billets de trésorerie émis	-	-	(1 784)	(1 784)
Autres dettes financières courantes	(24)	(15)	(200) (***)	(240)
Solde des comptes courants de trésorerie	1 871	789	(2 679)	(19)
Trésorerie nette gérée	3 116	2 176	(1 807)	3 485

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

(***) Dette relative au contrat de rachat d'actions propres à échéance septembre 2019 conclu le 26 juin 2019 (voir note H.19).

	31/12/2018			
<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	64	248	3 283	3 595
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	1	1 407	1 409
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	64	247	1 876	2 187
Disponibilités	684	2 316	1 364	4 364
Découverts bancaires	-	(992)	(186)	(1 178)
Trésorerie nette	748	1 573	4 461	6 782
Actifs financiers de gestion de trésorerie	119	96	1	216
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (**)	-	34	-	34
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	8	45	1	53
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	111	17	-	128
Billets de trésorerie émis	-	-	(1 281)	(1 281)
Autres dettes financières courantes	(17)	(23)	-	(41)
Solde des comptes courants de trésorerie	585	1 761	(2 394)	(49)
Trésorerie nette gérée	1 435	3 407	786	5 628

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque faible sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie nette sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Au 30 juin 2019, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élève à 335 millions d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gère au 30 juin 2019 un encours de placements de trésorerie de 534 millions d'euros.

Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements des filiales n'entrant pas dans le champ des dispositifs de centralisation sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, lesquelles définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2019, ces placements représentent un encours de 2,6 milliards d'euros, dont 1,2 milliard d'euros pour les concessions et 1,4 milliard d'euros pour le contracting.

22.2 Autres ressources disponibles

Lignes de crédit revolver

VINCI dispose d'une ligne de crédit revolver, syndiquée de 8 milliards d'euros, à échéance novembre 2023, assortie de deux options d'extension d'un an à la discrétion des prêteurs. Elle ne comporte aucune clause de défaut relative au non-respect de ratios financiers. Cette ligne de crédit n'est pas utilisée au 30 juin 2019.

Le holding contrôlant l'aéroport de Londres-Gatwick détient une ligne de crédit de 300 millions de livres sterling assortie de deux options d'extension d'un an à la discrétion de la société. La première extension, ayant été notifiée en juin 2019, la ligne est à échéance juin 2024. Elle est utilisée à hauteur de 95 millions de livres sterling au 30 juin 2019.

Billets de trésorerie

VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 5 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P1 par Moody's.

Au 30 juin 2019, ce programme était utilisé à hauteur de 1,8 milliard d'euros.

23. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.25 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document de référence 2018. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie, et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 25.1, 25.2, 25.3 et 25.4 du document de référence 2018.

24. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2019.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2019	Catégories comptables							Juste valeur			
	Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables
Instruments de capitaux propres	-	-	130	8	-	-	139	1	-	138	139
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)	-	-	-	-	1 354	-	1 354	-	1 354	-	1 354
I - Actifs financiers non courants (*)	-	-	130	8	1 354	-	1 492	1	1 354	138	1 492
II - Instruments dérivés actifs	168	1 188	-	-	-	-	1 356	-	1 356	-	1 356
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	547	-	-	-	547	343	204	-	547
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	38	-	38	38	-	-	38
Équivalents de trésorerie	-	-	2 101	-	-	-	2 101	134	1 967 (**)	-	2 101
Disponibilités	-	-	4 255	-	-	-	4 255	4 255	-	-	4 255
III - Actifs financiers courants	-	-	6 903	-	38	-	6 940	4 770	2 170	-	6 940
Total actif	168	1 188	7 033	8	1 392	-	9 789	4 771	4 880	138	9 789
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(24 495)	(24 495)	(23 638)	(1 410)	-	(25 048)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-	-	-	-	-	(3 829)	(3 829)	-	(3 825)	-	(3 825)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(28 324)	(28 324)	(23 638)	(5 235)	-	(28 872)
V - Instruments dérivés passifs	(477)	(276)	-	-	-	-	(753)	-	(753)	-	(753)
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(2 024)	(2 024)	-	(2 024)	-	(2 024)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(56)	(56)	(56)	-	-	(56)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(1 375)	(1 375)	(1 375)	-	-	(1 375)
VI - Passifs financiers courants	-	-	-	-	-	(3 455)	(3 455)	(1 432)	(2 024)	-	(3 455)
Total passif	(477)	(276)	-	-	-	(31 779)	(32 532)	(25 069)	(8 011)	-	(33 081)
Total	(310)	912	7 033	8	1 392	(31 779)	(22 744)	(20 299)	(3 131)	138	(23 292)

(*) Voir notes E.11. et F.13.

(**) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2018 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2018	Catégories comptables							Juste valeur			
	Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables
Instruments de capitaux propres	-	-	95	7	-	-	101	1	-	101	101
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)	-	-	-	-	1 231	-	1 231	-	1 231	-	1 231
I - Actifs financiers non courants (*)	-	-	95	7	1 231	-	1 332	1	1 231	101	1 332
II - Instruments dérivés actifs	143	633	-	-	-	-	776	-	776	-	776
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	216	-	-	-	216	34	182	-	216
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	29	-	29	29	-	-	29
Équivalents de trésorerie	-	-	3 595	-	-	-	3 595	1 409	2 187 (**)	-	3 595
Disponibilités	-	-	4 364	-	-	-	4 364	4 364	-	-	4 364
III - Actifs financiers courants	-	-	8 176	-	29	-	8 204	5 836	2 369	-	8 204
Total actif	143	633	8 270	7	1 260	-	10 313	5 836	4 376	101	10 313
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(18 164)	(18 164)	(17 152)	(1 466)	-	(18 617)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-	-	-	-	-	(3 339)	(3 339)	-	(3 410)	-	(3 410)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	(166)	(166)	-	(166)	-	(166)
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(21 669)	(21 669)	(17 152)	(5 042)	-	(22 194)
V - Instruments dérivés passifs	(110)	(180)	-	-	-	-	(290)	-	(290)	-	(290)
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(1 322)	(1 322)	-	(1 322)	-	(1 322)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(77)	(77)	(77)	-	-	(77)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(1 178)	(1 178)	(1 178)	-	-	(1 178)
VI - Passifs financiers courants	-	-	-	-	-	(2 577)	(2 577)	(1 255)	(1 322)	-	(2 577)
Total passif	(110)	(180)	-	-	-	(24 246)	(24 535)	(18 407)	(6 653)	-	(25 060)
Total	33	454	8 270	7	1 260	(24 246)	(14 223)	(12 571)	(2 277)	101	(14 747)

(*) Voir notes E.11. et F.13.

(**) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

J. Avantages du personnel et paiements en actions

25. Provisions pour avantages du personnel

25.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2019, les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à 1 672 millions d'euros, dont 1 625 millions d'euros à plus d'un an (1 472 millions d'euros au 31 décembre 2018, dont 1 422 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La hausse constatée au 1^{er} semestre 2019 est principalement liée à la baisse des taux d'actualisation.

La part à moins d'un an de ces provisions (46 millions d'euros au 30 juin 2019 et 50 millions d'euros au 31 décembre 2018) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2019 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2019 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2018 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.27.1 Provisions pour engagements de retraite du document de référence 2018.

25.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2019, ces provisions s'élevaient à 109 millions d'euros (110 millions d'euros au 31 décembre 2018).

26. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés s'élève à 100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (79 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018), dont 64 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (54 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018) et 36 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale en France et à l'international (25 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

26.1 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2019	31/12/2018
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	6 733 994	5 407 402
Actions attribuées	2 453 497	2 349 324
Actions acquises par les bénéficiaires	(2 009 323)	(935 763)
Actions annulées	(173 766)	(86 969)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période	7 004 402	6 733 994

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

	Plan du 17/04/2019	Plan du 17/04/2018	Plan du 20/04/2017	Plan du 19/04/2016
Nombre de bénéficiaires à l'origine	3 271	2 947	2 537	2 051
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	17/04/2022	17/04/2021	20/04/2020	19/04/2019
Date de fin de période de conservation des actions acquises	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 453 497	2 349 324	2 325 383	2 249 676
Actions annulées	-	(25 260)	(97 042)	(240 353)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	-	(1 500)	(2 009 323)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice	2 453 497	2 324 064	2 226 841	-

Le Conseil d'administration de VINCI du 5 février 2019 a décidé d'attribuer de façon définitive aux bénéficiaires remplissant le critère de présence dans le Groupe (soit à 1 838 collaborateurs) 97,27 % des actions de performance du plan 2016, soit 2 009 323 actions. En effet, il a constaté que le critère de performance externe n'était pas atteint à 100 % : l'écart entre le TSR VINCI des années 2016 à 2018 et le TSR du CAC 40 sur la même période ressortait à 7,27 %, inférieur au seuil de 10 % fixé pour une attribution à 100 % de 20 % des actions de performance attribuées ; le critère de performance interne (comptant pour 80 % de l'allocation) était, quant à lui, rempli à 100 %.

Le Conseil d'administration de VINCI du 17 avril 2019 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance consistant à attribuer à 3 271 collaborateurs 2 453 497 actions de performance sous conditions. Elles ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans sous réserve de la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à la réalisation des conditions de performances suivantes :

- un critère économique interne (comptant pour 65 % de la pondération) correspondant au rapport constaté au 31 décembre 2021 entre le retour sur capitaux engagés (ROCE) et le coût pondéré du capital (WACC), calculés, pour ces deux indicateurs, sur une moyenne de trois années (2019, 2020 et 2021).

Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,1 pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où le ratio serait compris entre 1 et 1,1, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si le ratio est inférieur ou égal à 1 ;

- un critère économique externe (comptant pour 20 % de la pondération) correspondant à l'écart, positif ou négatif, constaté au 31 décembre 2021 entre :

- le rendement total constaté de l'action VINCI, sur la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 ;
- et le rendement total constaté pour un actionnaire ayant investi dans l'indice CAC 40, sur la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.

L'écart doit être supérieur ou égal à + 5 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise.

Dans le cas où il serait compris entre +0 % et + 5 %, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'écart est inférieur à 0 % ;

- un critère environnemental externe (comptant pour 15 % de la pondération) mesuré par la note « Changement Climatique » délivrée chaque année par CDP Worldwide à VINCI au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

Cette note doit être supérieure ou égale à « B » trois fois pour que la totalité des actions de performances attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où cette note serait supérieure ou égale à « B » entre 1 et 2 fois, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si la note est trois fois inférieure à « B ».

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2019	Plan 2018	Plan 2017	Plan 2016
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	89,68	81,23	73,99	66,18
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	74,84	64,12	61,20	56,17
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	83,45 %	78,94 %	82,71 %	84,87 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque ^(*)	(0,40 %)	(0,32 %)	(0,29 %)	(0,41 %)

(*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

26.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Plan d'épargne Groupe France

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2018 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche *value at risk*.

Plan d'épargne Groupe France	2e quadrimestre 2019 (2 mai - 14 août 2019)
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI	4,53 %
Prix de souscription (<i>en euros</i>)	71,14
Cours de l'action à la date du Conseil d'administration	78,02
Volatilité de l'action VINCI	19,88 %
Nombre estimé de titres souscrits	698 412
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	986 410

Plan d'épargne Groupe International

Au cours du 1^{er} semestre 2019, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). 35 pays sont désormais concernés : Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Cambodge, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Indonésie, Italie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède et Suisse.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 20 mai au 7 juin 2019 pour l'ensemble des pays sauf le Royaume-Uni (sept périodes successives entre mars et septembre 2019) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – en règle générale – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International (hors Royaume-Uni)	2019	2018	2017	2016
Cours de souscription (<i>en euros</i>)	88,08	84,50	77,67	64,90
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (<i>en euros</i>)	90,28	84,32	78,01	64,67
Taux de distribution du dividende espéré	2,60 %	2,34 %	2,32 %	2,55 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (<i>en euros</i>)	83,60	78,66	72,83	59,97

K. Autres notes

27. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2019, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2018. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.5 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.29 Transactions avec les parties liées du document de référence 2018.

28. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2019 sont les suivantes :

- Dans le cadre du contentieux indemnitaire engagé par la SNCF en mars 2011 à la suite de la décision rendue le 21 mars 2006 par le Conseil de la concurrence ^(*) lequel avait sanctionné plusieurs sociétés au titre d'ententes concernant les travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet à Paris (projet Eole), les sociétés du groupe VINCI ont conclu en mars 2016 avec la SNCF une transaction ayant pour objet d'y mettre fin. Le 8 mars 2016, le tribunal administratif de Paris avait pris acte du désistement réciproque d'instance et d'action de SNCF Mobilités à l'égard de toutes les sociétés du groupe VINCI visées par cette procédure et débouté la SNCF de sa demande à l'égard des autres sociétés concernées. La SNCF ayant interjeté appel de cette décision, le litige s'est poursuivi entre la SNCF et des sociétés extérieures au Groupe qui avaient cependant appelé les sociétés du Groupe concernées en garantie. La cour administrative d'appel de Paris, par un arrêt du 29 décembre 2017, a débouté la SNCF de sa demande et la SNCF a formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt devant le Conseil d'État. Le groupe VINCI estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- Après que le tribunal de grande instance de Paris, par un jugement du 17 décembre 2013, ait déclaré prescrite et irrecevable une demande de la région Île-de-France portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le Conseil de la concurrence ^(*) le 9 mai 2007 dans le cadre du programme de rénovation des lycées d'Île-de-France mis en œuvre de 1989 à 1996, le tribunal des conflits avait, le 16 novembre 2015, déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher ce litige qui opposait la Région à diverses entreprises du secteur de la construction. Plus de deux ans après cette décision du tribunal des conflits, la Région a saisi le tribunal administratif de Paris de 88 requêtes portant sur autant de marchés de rénovation de lycées et réclame 293 millions d'euros en principal à 14 entreprises, dont plusieurs sociétés du Groupe, et 11 personnes physiques. Une audience de jugement s'est tenue le 18 juin 2019 et un jugement est attendu prochainement. Le Groupe considère que ce litige, dont l'origine remonte à plus de vingt ans et concernant une demande qui avait déjà été déclarée prescrite en 2013, constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.
- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que d'autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RMD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RMD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (I) à la remise en cause des coefficients d'inflation utilisés pour les besoins de la révision des prix des travaux et (II) au versement de diverses sommes correspondant à des malfaçons affectant, selon le RMD, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés. Concernant les réclamations sur les coefficients d'inflation, l'ensemble des décisions d'arbitrage rendues ont réduit très significativement les demandes initiales. Concernant les autres réclamations portant principalement sur les malfaçons, la demande actuelle du RMD s'élève à 3,1 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs et des expertises techniques sont en cours sur le chantier. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

^(*) Devenu Autorité de la Concurrence.

- La société Soletanche Bachy France avait introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. La société contestait le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicitait le versement d'une somme de 10 millions de dollars US. ACT, de son côté, faisait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il avait subi des frais supplémentaires pour achever les travaux et il formait une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions de dollars US. Le tribunal arbitral, par une sentence arbitrale en date du 30 août 2017, rectifié par deux sentences rectificatives des 28 septembre 2017 et du 1^{er} mai 2018, a débouté la société de sa demande et l'a condamné à payer à ACT une somme de 38,3 millions de dollars US en principal, plus 9,1 millions de dollars US de frais juridiques. La société a engagé des actions pour s'opposer à l'exécution de cette décision ainsi qu'à l'encontre de cotraitants. Compte tenu des provisions constituées dans ses comptes, le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- La société Freyssinet Canada s'est engagée en 2011 à réaliser des poutres préfabriquées en qualité de sous-traitant de la société PIC pour un montant de 23 millions de dollars canadiens. Les travaux de préfabrication ont commencé en 2012 mais ont été suspendus en 2013, le maître d'ouvrage estimant que les poutres présentaient un défaut de conformité. La société PIC a alors résilié le contrat de sous-traitance et il en est résulté un contentieux engagé devant le Superior Court of Ontario dans le cadre duquel Freyssinet Canada sollicite le paiement de 11 millions de dollars canadiens pour résiliation abusive et PIC réclame à Freyssinet Canada et à plusieurs sociétés du groupe Soletanche Freyssinet une somme de 189 millions de dollars canadiens au titre du remplacement des poutres et des conséquences liées au défaut de conformité allégué. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.
- Le 10 août 2018, l'Autorité de la Concurrence de la République de Colombie a adressé à plusieurs entreprises dont VINCI Concessions Colombia S.A.S, VIA 40 S.A.S et Constructora Conconcreto S.A.S ainsi qu'à plusieurs personnes physiques, une notification de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées dans le cadre de la procédure de mise en concurrence conduite entre 2015 et 2016 par l'Agence Nationale des Infrastructures (ANI) en vue de la conclusion d'un contrat de concessions portant sur l'élargissement et l'exploitation d'une route reliant les villes de Bogota et Girardot. Le contrat de concession a été conclu entre l'ANI et VIA 40 S.A.S en octobre 2016. Le Groupe a acquis au travers de sa filiale VINCI Concessions Colombia S.A.S une participation de 50 % dans VIA 40 S.A.S le 19 décembre 2016 et détient une participation minoritaire de 20 % dans Constructora Conconcreto S.A.S. Les entreprises faisant l'objet de cette procédure contestent les allégations de l'Autorité.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou arbitrale susceptible d'avoir, ou ayant eu, depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2018, des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

29. Événements postérieurs à la clôture

29.1 Émission obligataire en livre sterling

Le 5 juillet 2019, le holding détenant l'aéroport de Londres-Gatwick a procédé à une émission obligataire de 300 millions de livres sterling, à échéance 2049, assortie d'un coupon annuel de 2,875 %.

29.2 Lamsac

La société LAMSAC, filiale de VINCI Highways, opère les voies express de la ville de Lima, capitale du Pérou (Línea Amarilla et Via de Evitamiento), dans le cadre d'un contrat de concession conclu avec la municipalité.

Le Maire de Lima, M. Jorge Muñoz, a annoncé le 24 juillet 2019, lors d'une conférence de presse, son intention de demander l'annulation du contrat de concession de la société.

S'agissant d'un événement qui n'était pas prévisible à la clôture des comptes semestriels et qu'à ce jour aucune notification officielle n'a été adressée à Lamsac, VINCI considère qu'il n'est, actuellement, pas en mesure d'estimer de façon fiable l'impact de cette annonce sur les comptes consolidés du Groupe.

L. Autres règles et méthodes de consolidation

Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat.

Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont comptabilisés en autres passifs non courants pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires et capitaux propres part du Groupe, pour l'excédent, le cas échéant).

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2019**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

-l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.4 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 juillet 2019

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Bernard Gannier

Bertrand Baloche

Sami Rahal

Mansour Belhiba

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 13) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUILLARD

Président-directeur général

Glossaire

Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe : cet indicateur correspond à la prestation de construction remplie par les sociétés concessionnaires en tant que maître d'ouvrage pour le compte des concédants. La contrepartie de ces travaux est comptabilisée en actif incorporel ou en créance financière selon le modèle comptable appliqué au contrat de concession, conformément aux dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services ». Il s'entend après éliminations des prestations réalisées par les pôles du contracting.

Évolution du chiffre d'affaires à structure comparable : il s'agit de mesurer la variation du chiffre d'affaires à périmètre et change constants.

- Périmètre constant : l'effet périmètre est neutralisé avec la méthodologie suivante :
 - le chiffre d'affaires de l'année N est retraité des sociétés entrantes au cours de l'année N ;
 - le chiffre d'affaires de l'année N-1 est calculé en intégrant le chiffre d'affaires en année pleine des sociétés entrantes en N-1, et en excluant les contributions des sociétés sortantes de l'année N et N-1.
- Change constant : l'effet change est neutralisé en appliquant les taux de change utilisé en N au chiffre d'affaires en devises de l'année N-1.

ROPA - Résultat opérationnel sur activité (Ebit) : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

ROC - Résultat opérationnel courant : Cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat. Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

RO - Résultat opérationnel : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant (ROC) les charges et produits non courants (voir ci-dessous).

Éléments opérationnels non courants : les charges et produits non courants comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Autres produits et charges financiers : ils comprennent principalement les effets d'actualisation, l'incidence des coûts d'emprunts capitalisés, le résultat de change relatif aux éléments financiers, les variations de valeurs des produits non affectés à la couverture des risques de taux et de change ainsi que les charges financières relatives aux dettes de location depuis la mise en œuvre d'IFRS 16.

Cafice - Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts (Ebitda) : la réconciliation de cet indicateur avec le résultat net consolidé de la période est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

La CAFICE correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations aux amortissements (y compris celles liées aux droits d'usage des contrats de location depuis l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019), des variations de provisions non courantes et des dépréciations d'actifs non courants, des résultats sur cessions d'actifs ; elle comprend également les charges de restructuration incluses dans les éléments opérationnels non courants.

Taux d'Ebitda/CA, ou de ROPA/CA, ou de ROC/CA : ratio rapportant l'Ebitda, le ROPA, ou le ROC au chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

Cash-flow opérationnel : le cash-flow opérationnel permet de mesurer les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante du Groupe. Il est constitué de la Cafice, de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, des intérêts financiers et des impôts payés, des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence, des investissements opérationnels nets de cession ainsi que des remboursements de dettes de location et des charges financières associées. Le cash-flow opérationnel ne comprend pas les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP). La réconciliation de cet indicateur avec le résultat net consolidé de la période est présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

Cash-flow libre : le cash-flow libre est composé du cash-flow opérationnel et des investissements de développement dans les concessions et PPP. La réconciliation de cet indicateur avec le résultat net consolidé de la période est présentée dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe.

Excédent/Endettement financier net : il correspond à la différence entre les actifs financiers et les dettes financières. Selon que ce solde soit débiteur ou créditeur, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires et les autres emprunts et dettes financières (y compris les instruments financiers passifs ainsi que les opérations de location-financement jusqu'au 31 décembre 2018 – voir note A.4 « Changement de méthodes comptables » de l'Annexe aux comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2019). Les actifs financiers comprennent les disponibilités et équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés actifs. La réconciliation de cet indicateur avec les postes du bilan est détaillée dans l'Annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Coût de l'endettement financier net : le coût de l'endettement financier net comprend l'ensemble des charges et des produits financiers relatifs à l'endettement financier net, tel que défini ci-dessus. Il inclut ainsi les charges d'intérêts et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute, ainsi que les produits financiers des placements et des équivalents de trésorerie. Il ne comprend plus les charges financières associées aux contrats de location-financement à compter du 1^{er} janvier 2019, à la suite de l'application d'IFRS 16. La réconciliation de cet indicateur avec le compte de résultat est détaillée dans l'Annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Carnet de commandes :

- Dans les métiers du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction), il représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les chantiers dont le contrat est entré en vigueur (notamment, après l'obtention des ordres de service ou la levée des conditions suspensives) et est financé.
- Chez VINCI Immobilier : il correspond au chiffre d'affaires à l'avancement restant à réaliser à une date donnée au titre des ventes de biens immobiliers constatées par un acte notarié ou au titre des contrats de promotion immobilière (CPI) dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Prise de commandes :

- Dans les métiers du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) : une prise de commande est reconnue dès lors que le contrat est non seulement signé mais aussi entré en vigueur (par exemple, après obtention de l'ordre de service ou levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement du projet est mis en place. Le montant enregistré en prise de commande correspond au chiffre d'affaires contractualisé.
- Chez VINCI Immobilier : une prise de commande correspond à la valeur des biens immobiliers vendus en l'état futur d'achèvement ou vendus après achèvement conformément à un acte définitif notarié ou au chiffre d'affaires des contrats de promotion immobilière dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Pour les opérations immobilières réalisées en co-promotion :

- Si VINCI Immobilier détient le contrôle exclusif de la société support du programme, celle-ci est comptabilisée par intégration globale. Dans ce cas, 100 % de la valeur du contrat est incluse dans le montant de la prise de commandes ;
- Si la société support du programme est co-contrôlée, elle est consolidée par mise en équivalence sans prise en compte du montant de la prise de commande de la société co-contrôlée.

Trafic passager (PAX) chez VINCI Airports : il représente le nombre de passagers ayant effectué un vol commercial à partir d'une plate-forme aéroportuaire de VINCI Airports sur une période définie.

Mouvements commerciaux chez VINCI Airports : il représente le nombre de mouvements d'avions commerciaux recensés sur une plate-forme aéroportuaire de VINCI Airports au cours d'une période définie.

Trafic autoroutier chez VINCI Autoroutes : il représente le nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier géré par VINCI Autoroutes sur une période définie, par les véhicules légers (VL) et les poids lourds (PL).

Partenariats public-privé - Contrats de concessions et Contrats de partenariat : les partenariats public-privé sont des formes de contrats publics de longue durée par lesquels une autorité publique fait appel à un partenaire privé pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un équipement ou une infrastructure publique et/ou gérer un service.

En France, on distingue les contrats de concessions (concessions de travaux ou concessions de services) et les contrats de partenariat.

A l'international, on rencontre, sous des appellations différentes, des catégories de contrats publics qui correspondent sensiblement aux caractéristiques respectives des contrats de concession ou des contrats de partenariat.

Dans un contrat de concession, le concessionnaire perçoit un péage (ou autre forme de rémunération) directement de la part de l'utilisateur de l'infrastructure ou du service, selon des conditions définies dans le contrat avec l'autorité publique concédante ; le concessionnaire supporte donc un risque de fréquentation ou « risque trafic », lié à l'utilisation de l'infrastructure.

Dans un contrat de partenariat, le partenaire privé est rémunéré par l'autorité publique, au moyen d'un loyer lié à des objectifs de performance, indépendamment du niveau de fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Il en résulte que le partenaire privé ne supporte pas de risque de fréquentation.

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE